



# Projet Social 2017-2020

**BILAN INTERMEDIAIRE AU 31/01/2019**



# Pensons l'avenir

de notre Centre Socio-Culturel !

# SOMMAIRE

<b>1 – La participation des habitants et des adhérents</b>	<b>p.5</b>
1.1 Une participation centrée sur l'intérêt général	p.6
1.2 Une participation basée sur l'implication citoyenne	p.7
1.3 Une participation vectrice de liens sociaux	p.7
1.4 Une participation induite par des besoins réels	p.7
<b>2 – Les territoires d'action et le développement du centre social</b>	<b>p.9</b>
2.1 Retour sur l'historique de l'implantation du CSC Jean-Paul Coste	p.9
2.2 Retour sur la réflexion sur le plan de développement impulsé en 2011	p.10
2.3 Retour sur la création de l'association ARCHIPEL en 2015	p.11
2.4 Présentation des axes du nouveau projet développé depuis 2107	p.12
<b>3 – La connaissance des publics</b>	<b>p.15</b>
3.1 Les outils de recueil des besoins	p.15
3.2 La connaissance de la typologie des publics sur les 3 dernières années	p.16
3.3 Le public fréquentant le Centre Social par secteur	p.17
3.4 Le public fréquentant le Centre Social le M.A.C	p.18
3.5 Le public fréquentant le Centre Social le J.E	p.19
3.6 Le public fréquentant le Centre Social l'ACM « Pagnol »	p.21
3.7 Le public fréquentant le Centre Social l'ACM « Les Floralies»	p.21
3.8 Le public fréquentant le Centre Social « les activités et clubs »	p.22
<b>4 – Les actions menées sur les 5 axes du projet</b>	<b>p.23</b>
4.1 L'évaluation de l'axe 1 du Projet Social	p.23
4.2 L'évaluation de l'axe 2 du Projet Social	p.29
4.3 L'évaluation de l'axe 3 du Projet Social	p.30
4.4 L'évaluation de l'axe 4 du Projet Social	p.32
4.5 L'évaluation de l'axe 5 du Projet Social	p.33
4.6 L'évaluation de l'impact social des actions menées	p.38
4.7 L'évaluation de la transversalité entre les secteurs	p.39
4.8 Présentation de l'organigramme mis à jour (janvier 2019)	p.42

<b>5 – Point sur les Finances du centre</b>	<b>p.43</b>
<b>5.1</b> Rapport financier de l'exercice 2017 ( <i>validé en Assemblée Générale du le 06/04/2018</i> )	p.45
<b>5.2</b> Arrêté des comptes au 30/09/2018 et projection prévisionnelle au 31/12/2018	p.48
<b>5.3</b> Budget Prévisionnel 2019 envoyé le 16/01/2019	p.52

## Annexes

Annexe 1 : courrier du Collectif des Centre Sociaux Aixois en date du 13/12/2018

Annexe 2 : le projet VICTORIA

Annexe 2' : convention pluri-annuelle (2016-2018) entre le ministère de la Culture et la  
fédération des centres Sociaux et Socioculturels de France

Annexe 3 : rapports de l'exercice 2017 validés par l'Assemblée Générale du 6/04/2018

# L'évaluation intermédiaire

## Un agrément de 4 ans

Lors de la séance du 16 septembre 2016, l'administration provisoire de la Caisse d'allocations Familiales des Bouches-du-Rhône nous a accordé un renouvellement des agréments « AGC » et « ACF » pour une durée de 4 ans à compter du 1er janvier 2017.

**OBJET – Notification d'agrément « centre social »**  
« Animation Globale et Coordination » ET « Animation Collective Familles »

Madame la Présidente,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que, lors de sa séance du 16 septembre 2016, l'Administrateur provisoire, après avoir examiné votre projet social, a décidé d'accorder un renouvellement des agréments « *Animation Globale et Coordination* » et « *Animation Collective Familles* » pour une durée de 4 ans à compter du 1er janvier 2017.

Durant cette période le gestionnaire devra :

- poursuivre la dynamique participative des habitants,
- développer un outil pour recueillir les besoins et connaître la typologie du public,
- produire un bilan intermédiaire au 31 décembre 2018 intégrant :
  - ✓ un point d'étape sur la fréquentation du centre social et les modalités de participation des habitants,
  - ✓ un point d'étape sur les actions menées sur les 5 axes du projet et la transversalité entre les secteurs.

*Extrait de la notification.*

## Le processus d'évaluation

Cette évaluation intermédiaire a été réalisée avec les membres du Bureau et les salariés permanents. Une première mouture du bilan intermédiaire a été présentée :

- aux membres du Conseil d'Administration du 27/09/2018.
- à notre référente CAF, Mme Cécile Zedde-Vallat le 16/10/2018

En fonction des différents retours nous avons approfondi notre bilan intermédiaire en suivant les recommandations et les avis des membres du Conseil d'Administration (C.A) et de notre référente CAF. Ce bilan intermédiaire, a été validé par le C.A du 6/11/2018 et finalisé fin janvier 2019 avec le suivi des membres du bureau.

## 1. La participation des habitants et des adhérents

Les centres sociaux s'appuient sur la participation des acteurs. Le terme de « participatif » que nous défendons mérite d'être clarifié. Participer ce n'est pas seulement « être présent » et être « informé » ; c'est aussi « agir ensemble » et « construire ensemble ». C'est un procédé actif basé sur la **coproduction collective** et la **dynamique de projet**, dans le cadre des valeurs défendues par les centres sociaux. La consultante américaine Sherry R. Arnstein a distingué, en 1969, huit niveaux de participation des citoyens aux projets les concernant. Cette « échelle de la participation » est toujours utilisée par des sociologues pour analyser la manière dont les pouvoirs publics informent les citoyens et leur permettent de participer aux prises de décision.

Le tableau ci-après, définit les niveaux de chacune de ces catégories.

<b>Contrôle citoyen</b> : une communauté locale gère de manière autonome un équipement ou un quartier.	<b>Pouvoir effectif des citoyens</b>
<b>Délégation de pouvoir</b> : le pouvoir central délègue à la communauté locale le pouvoir de décider un programme et de le réaliser.	
<b>Partenariat</b> : la prise de décision se fait au travers d'une négociation entre les pouvoirs publics et les citoyens.	
<b>Conciliation</b> : quelques habitants sont admis dans les organes de décision et peuvent avoir une influence sur la réalisation des projets.	<b>Coopération symbolique</b>
<b>Consultation</b> : des enquêtes ou des réunions publiques permettent aux habitants d'exprimer leur opinion sur les changements prévus.	
<b>Information</b> : les citoyens reçoivent une vraie information sur les projets en cours, mais ne peuvent donner leur avis.	
<b>Thérapie</b> : traitement annexe des problèmes rencontrés par les habitants, sans aborder les vrais enjeux.	<b>Non participation</b>
<b>Manipulation</b> : information biaisée utilisée pour « éduquer » les citoyens en leur donnant l'illusion qu'ils sont impliqués dans le processus.	

Modèle de l'Échelle de la participation proposé par Sherry R. Arnstein (1969).

**Sur le centre socio-culturel Jean-Paul Coste nous avons repéré 4 formes principales de participation :**

### **1.1 Une participation centrée sur l'intérêt général**

Le Centre Socio-Culturel Jean-Paul Coste accompagne des collectifs qui sont investis pour l'intérêt général. En ce sens, nous accompagnons plusieurs collectifs :

- **les CIQ** de nos quartiers dans les concertations et les négociations sur les travaux en cours sur Aix-en-Provence (notamment sur la mise en route du BHNS<sup>1</sup>, l'Aixpress)
- **Le collectif d'habitants** pour le **jardin partagé** (parcelle derrière le centre social)
- **Le collectif des bénévoles de l'accompagnement à la scolarité** : chaque année une dizaine de bénévoles s'investit sur cette thématique
- **Le collectif de « Jeunes »** pour les projets solidaires à l'international, collectif créé et accompagné dans la démarche du montage de projets de solidarité à l'international
- **Le collectif du « Comité des fêtes »** pour le montage et l'animation des fêtes de quartier (3 dans l'année : la fête du livre dans tous ses états en mars, la fête de fin de saison en juin et le loto de fin d'année.). *Ce collectif est en cours de création*
- **Le collectif de la « Gratiféria »** pour l'organisation des gratiférias mises en place en parallèle des 3 fêtes de quartier (mars, juin et décembre). *En cours de création*

**Les Collectifs sont autonomes** dans le sens où leurs activités peuvent se développer en dehors des heures d'ouverture et en dehors de la présence de salariés. C'est un processus de montage et de portage de projet à part entière. Les différents projets sont animés et développés directement par les habitants qui s'investissent à 100%. Seul le collectif « Jeunes » est coordonné par un salarié permanent du centre puisqu'il s'agit d'un collectif de mineurs (14/17 ans) partant sur un projet de solidarité à l'international. Il n'empêche que ces jeunes ont des temps en autonomie et s'organisent pour atteindre les objectifs fixés par leur collectif. ***Environ 60 adhérents sont concernés.***

---

<sup>1</sup> BHNS : Bus à Haut Niveau de Service : La ligne desservira les grands quartiers d'habitat, le centre-ville, les équipements et tous les sites universitaires d'Aix-en-Provence. Sa fréquence de passage sera de 7 minutes. Son parcours sera constitué à plus de 80% en site propre (voie réservée au BHNS) indépendant du trafic routier. Ce qui lui permettra d'assurer un service fiable, rapide et régulier.

### **1.2 Une participation basée sur l'implication citoyenne :**

Le Centre Socio-Culturel Jean-Paul Coste est un centre associatif qui assoit sa gouvernance sur une hybridation des ressources bénévoles/salariés. Les **bénévoles adhérents investis dans la gouvernance** au niveau du Conseil d'Administration (C.A) et du Bureau constituent l'**instance de décision et de pilotage** du projet du Centre. Toutes les décisions stratégiques sont prises par cette instance qui se réunit régulièrement, à savoir : 1 fois par semaine, le vendredi de 9h30 à 12h pour les membres du Bureau et 1 fois par mois pour les membres du C.A.

*En 2018, nous comptons 9 membres pour le C.A et 4 pour le Bureau.*

### **1.3 Une participation vectrice de liens sociaux**

Le Centre Socio-Culturel Jean-Paul Coste développe de **nombreuses activités et animations socio-culturelles**. Les adhérents peuvent participer à de nombreuses activités collectives, animées par des professionnels dans une ambiance détendue et conviviale (danse, yoga, théâtre, zumba, pilates, dessin...). Cette participation permet à nos adhérents de tisser du lien social avec les personnes rencontrées, de développer des relations parfois amicales qui contribuent à leur épanouissement personnel et à la rupture de l'isolement pour certains.

*Environ 630 adhérents sont concernés en 2018.*

### **1.4 Une participation induite par des besoins précis**

Le Centre Socio-Culturel Jean-Paul Coste propose également **des services**, principalement sur la garde d'enfants. Certaines familles adhèrent pour bénéficier de ces services précis. Notre Multi-Accueil Collectif, notre Jardin d'Enfants, nos centres aérés (Marcel Pagnol et Floralies), accueillent chaque année environ **450 familles qui participent à la vie du centre**. Certaines se limitent à utiliser le service offert mais la majorité des familles participent à la vie du centre, à minima aux activités proposées par les équipes éducatives avec qui elles sont en lien permanent tout au long de l'année (fête du centre, goûters réguliers, carnaval, sorties culturelles...). Cette participation permet aux familles adhérentes de développer des relations entre parents, de faire partie d'un réseau local qui pour certaines familles est porteur de solidarité dans la vie « hors du centre ». *Environ 450 familles sont concernées en 2018.*

**La participation des habitants et des adhérents du centre est donc plurielle. Notre équipe impulse, accompagne et/ ou favorise toutes ces formes de participation sans jugement sur le niveau de participation choisi par les adhérents, chacun s'investissant en fonction de ses besoins, de ses possibilités et de ses envies.**

Si nous reprenons le tableau de référence sur la participation nous pouvons situer les différents adhérents du Centre Socio-Culturel Jean-Paul Coste dans le tableau présenté en page 4.

<p><b>Contrôle citoyen :</b> Une communauté locale gère de manière autonome un équipement ou un quartier.</p>	<p><b>Pouvoir effectif des citoyens</b></p>	<p><b>Adhérents</b> Jardins partagés Association Archipel</p>
<p><b>Délégation de pouvoir :</b> Le pouvoir central délègue à la communauté locale le pouvoir de décider un programme et de le réaliser.</p>		<p><b>Adhérents</b> du C.A et du Bureau Club des lavandes Comité des fêtes Comité Gratiféria Club des jeunes Citoyens du monde Aide Scolaire</p>
<p><b>Partenariat :</b> La prise de décision se fait au travers d'une négociation entre les pouvoirs publics et les citoyens.</p>		<p>CIQ</p>
<p><b>Conciliation :</b> Quelques habitants sont admis dans les organes de décision et peuvent avoir une influence sur la réalisation des projets.</p>	<p><b>Coopération symbolique</b></p>	<p><b>Adhérents</b> qui sont au C.A et Bureau</p>
<p><b>Consultation :</b> Des enquêtes ou des réunions publiques permettent aux habitants d'exprimer leur opinion sur les changements prévus.</p>		<p><b>Adhérents</b> du MAC, J.E, ACM, Activités</p>
<p><b>Information :</b> Les citoyens reçoivent une vraie information sur les projets en cours, mais ne peuvent donner leur avis.</p>		<p><b>Adhérents</b> du MAC, J.E, ACM, Activités</p>
<p><b>Thérapie :</b> Traitement annexe des problèmes rencontrés par les habitants, sans aborder les vrais enjeux.</p>	<p><b>Non participation</b></p>	<p><b>Aucun</b></p>
<p><b>Manipulation :</b> Information biaisée utilisée pour « éduquer » les citoyens en leur donnant l'illusion qu'ils sont impliqués dans le processus.</p>		<p><b>Aucun</b></p>

Modèle de l'Échelle de la participation proposé par Sherry R. Arnstein (1969).

**On peut observer deux niveaux de participation dans le centre :**

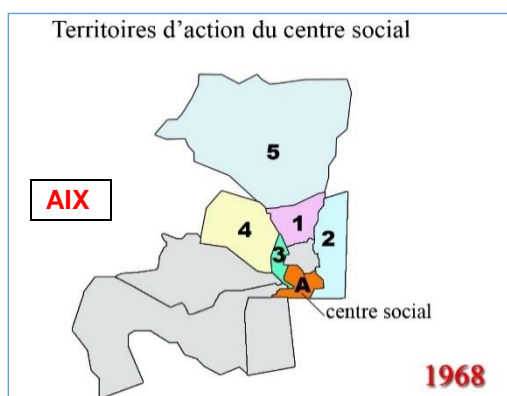
- un niveau où les citoyens ont réellement un **pouvoir effectif de décision** et d'organisation.
- un niveau où les citoyens n'ont pas réellement un pouvoir effectif de décision et d'organisation mais utilisent des services (MAC, JE, ACM, Activités) sur lesquels ils peuvent influencer (enquêtes de satisfaction, bilans de fin d'année, requêtes individuelles ou collectives...).

## 2. Les territoires d'action et le développement du centre social

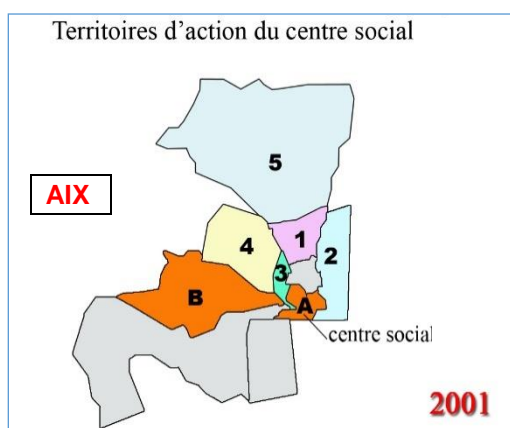
**Il nous semble ici indispensable de faire un retour sur :**

- L'histoire de notre implantation territoriale depuis notre création en 1968
- L'explication de notre développement sur plusieurs quartiers (Les Milles, La Duranne, Luynes)
- Le projet du recentrage de nos actions depuis 2016

### 2.1 Retour sur l'historique de l'implantation du CSC Jean-Paul Coste



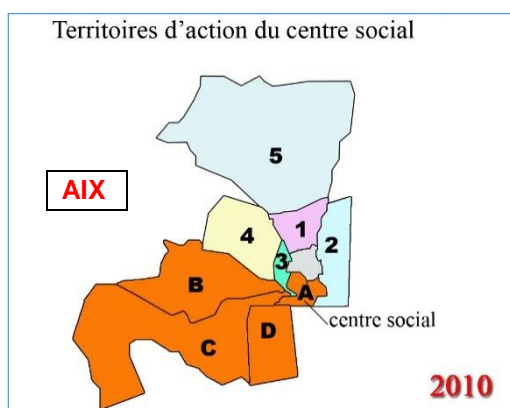
**En 1968**, l'association « CSC J.P COSTE » a une action que l'on peut qualifier de voisinage. Avec un **premier agrément AGC en 1974**, le centre social se voit attribuer une zone de vie sociale « Aix Sud » (A). Le découpage CAF est clair et permet de bien répartir les équipements centres sociaux avec un objectif de maillage territorial.



**En 2001**, la Ville sollicite le « CSC J.P COSTE » et lui confie une mission « jeunesse » sur le territoire « Les Milles » (B) ;

Cette mission sera élargie à :

- l'enfance en 2005,
- la petite enfance en 2015.



**En 2010**, la Ville lance deux appels à projets sur les territoires de La Duranne (C) et Luynes (D). Le « CSC J.P COSTE » propose deux projets qui sont retenus par la Ville qui légitime ainsi l'intervention du centre social sur un territoire d'action nommé « Grand Sud » (A – B – C – D).

## **2.2 Retour sur la réflexion sur le plan de développement impulsé en 2011**

En 2011, notre Centre engage une réflexion sur le plan de développement de notre association riche de sa double identité :

- « centre social » avec les missions mises en œuvre sur le territoire Aix Sud (A),
- « association », partenaire de la Ville d'Aix-en-Provence, avec les missions mises en œuvre sur les territoires Les Milles, La Duranne et Luynes (B, C et D).

La croissance du projet du Centre Socio-Culturel Jean-Paul Coste s'est faite au fil des ans. Le centre qui œuvrait à l'origine dans une proximité de « quartier » s'est finalement retrouvé engagé dans des projets éducatifs locaux sur un territoire plus large, à l'échelle de la Ville d'Aix-en-Provence. Si être multi-gestionnaire n'a posé aucune difficulté technique, il est par contre apparu, à partir de 2011, que cette implantation multi-territoriale apportait une certaine confusion sur la lisibilité de notre projet de « centre social » et sur notre place au niveau de la Ville d'Aix-en-Provence.

D'une manière générale, nous pouvons retenir deux reproches essentiels qui nous étaient faits par nos deux partenaires principaux ;

- la « *dispersion* », selon la CAF : il nous était posé clairement la question de la légitimité pour un centre social de développer des projets en dehors de son territoire de compétence (prescrit).
- le « *trop d'ambition* », selon la Ville : il nous a même été posé clairement la question de notre « projet associatif »... voulait-on obtenir le monopole de la gestion des ACM sur la Ville d'Aix-en-Provence ?

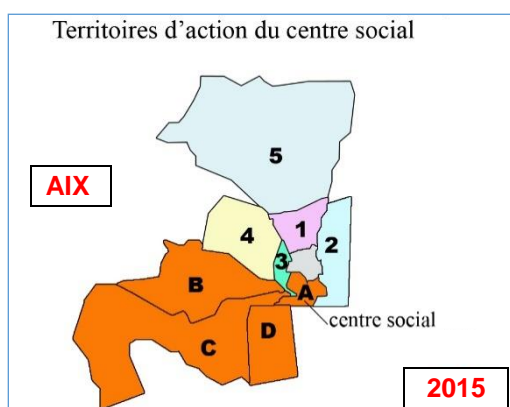
Si nous comprenons facilement la critique de la CAF, il nous a par contre été plus difficile de comprendre le questionnement de la Ville car ce qui nous était reproché - *avoir grossi et avoir pris de l'importance* - avait été construit historiquement à la demande de la Ville. Nous étions donc parvenus à une situation paradoxale où notre Centre était suspecté, par certains services de la Ville d'Aix-en-Provence, de vouloir prendre le monopole de la gestion des ACM sur Aix-en-Provence, alors même que notre Centre agissait pour « rendre service » à la Ville. Force a été de constater que notre développement avait atteint une limite « dangereuse » qui générerait incompréhension et suspicion chez nos partenaires. Notre taille (intervention sur 4 territoires) et notre poids (plus de 2 millions de budget en 2015) étaient devenus « nocifs » pour notre propre développement. Nous avons alors décidé de repenser notre modèle de développement. Ainsi, est née l'idée du projet « ARCHIPEL ».

## 2.3 Retour sur la création de l'association ARCHIPEL en 2015

En 2015, l'association « ARCHIPEL » a été créée à l'initiative du Centre Socio-Culturel Jean-Paul Coste dans le but de dissocier :

- les missions du « centre socio-culturel Jean-Paul Coste » (Aix-sud),
- les projets de développements locaux conventionnés avec la Ville d'Aix-en-Provence sur les thématiques « petite enfance », « enfance et jeunesse » (Les Milles, Luynes, La Duranne).

**Cette orientation a été votée lors de l'Assemblée Générale du 16/04/2015.**



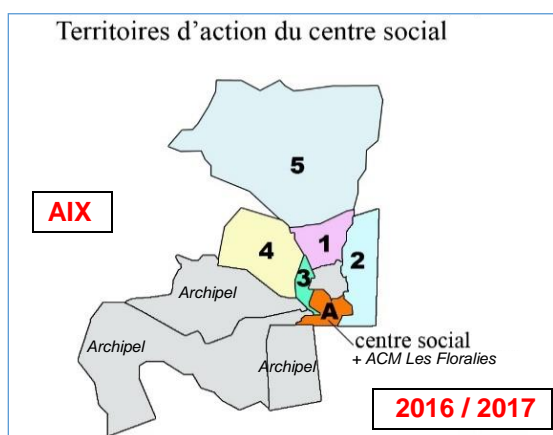
En 2015, la directrice a été mandatée pour mettre en œuvre le projet de création de l'association « ARCHIPEL ».

Le transfert des activités des « antennes » de l'association « CSC Jean-Paul Coste » vers l'association « ARCHIPEL » a été réalisé entre le 16/04/2015 et le 1/01/2016.

Au 1/01/2016, l'association ARCHIPEL a repris en son nom propre les projets développés

- sur le territoire des Milles (B) - conventionné avec la Ville depuis 2001,
- sur le territoire de La Duranne (C) - conventionné avec la Ville depuis 2010,
- sur le territoire de Luynes (D) - conventionné avec la Ville depuis 2011.

**Cet acte fort de recentrage de nos actions sur notre territoire - AIX SUD - nous permet de vous présenter un « projet social » en cohérence avec notre « Zone de Vie Sociale », à savoir les quartiers « AIX SUD ».**



En 2016, le centre socio-culturel Jean-Paul Coste retrouve son territoire d'action « historique » délimité par la CAF et nommé « Aix SUD » (A).

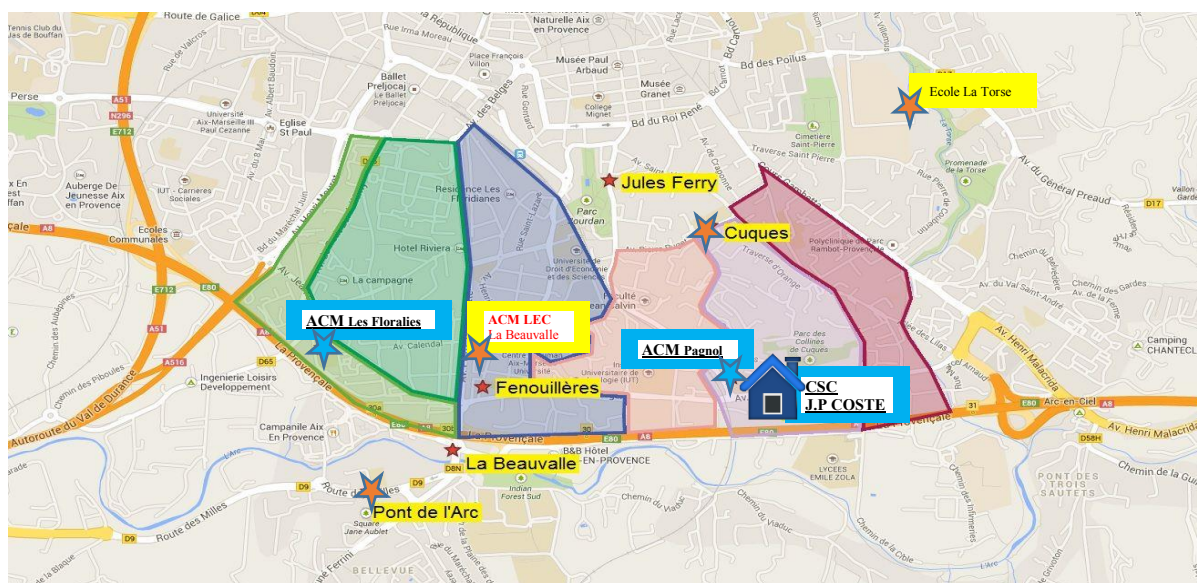
Cette décision de création et du transfert d'activités de nos « antennes » à une nouvelle association (ARCHIPEL) met en acte notre projet d'accompagnement vers l'autonomie de projets éducatifs locaux dans une visée « d'essaimage ».

## 2.4 Les axes de notre nouveau projet de territoire depuis 2017

Après une phase de croissance forte et de portage de projets au-delà de sa zone de compétence (de 1968 à 2015), le Centre Socio-Culturel Jean-Paul Coste a connu une phase de décroissance (en 2015). Depuis 2016, il a retrouvé un périmètre d'actions en phase avec son « territoire de centre social » à savoir les quartiers AIX SUD.

En 2017, notre centre s'est engagé sur du développement sur le territoire AIX SUD.

Nous avons ouvert un nouvel ACM dans la zone Aix Sud (l'ACM Les Floriales).



En 2018, l'ACM de La Beauville, géré jusqu'au 31/12/2018 par les Loisirs Education et Citoyenneté (LEC) a annoncé sa fermeture du fait de la non reconduction du marché qui liait les LEC à la Ville d'Aix-en-Provence. Depuis l'annonce de la fermeture de cet ACM qui avait un agrément de 45 places de moins de 6 ans, les parents se sont retournés vers le CSC Jean-Paul Coste pour inscrire leurs enfants pour 2019.

Nous avons alerté la Ville d'Aix-en-Provence pour signaler que nos ACM (Pagnol et Floriales) étaient « complets » et qu'il ne nous serait pas possible d'absorber la demande sans un changement de paramétrage. Nous avons alors été confrontés à la fin de l'année (d'octobre à décembre 2018) à une gestion de « crise » avec une situation complexe. En effet, les parents des enfants de La Beauville étaient furieux de ne pas avoir été informés avant et se sont mobilisés pour obtenir le prolongement du marché public détenu par les LEC. De notre côté, la Ville nous sollicitait pour trouver des solutions autre que la prolongation du marché au LEC.

### **Deux pistes ont été à l'étude avec les services de la Ville :**

- L'ouverture d'un nouvel ACM (sur Cuques ? Pont-de-l'Arc ? La Torse ?) pour absorber le besoin des familles qui étaient jusque-là inscrites sur l'ACM de la Beauvalle.
- La délocalisation de notre Jardin d'Enfants (actuellement basé sur l'école maternelle Marcel Pagnol) vers La Beauvalle pour proposer 30 places en J.E sur La Beauvalle et augmenter de 30 places l'agrément de notre ACM sur « Marcel Pagnol ».

### **Durant le mois de novembre nous avons :**

- fait remonter la nécessité de penser ce projet avec plus de temps et de recul en évitant toute gestion dans l'urgence qui n'aurait pas permis les concertations nécessaires (Ville, Education Nationale, CAF, parents...)
- maintenu le dialogue avec le collectif des parents de La Beauvalle qui s'était organisé dès l'annonce de la fin du marché public et avait demandé avec force (pétition, article de presse, intervention spontanée en Conseil Municipal...) la prolongation du marché des LEC et le maintien des enfants sur le site de La Beauvalle avec l'équipe des LEC jusqu'à la fin de l'année scolaire (3/07/2019).

Le 4 décembre 2018, Sandrine Rousseau, Directrice Générale Adjointe du service « Qualité de Vie » nous informait par mail que « *dans l'intérêt des familles et des enfants, un avenant au marché actuel sera proposé au Conseil Municipal du 17 décembre 2018 pour une période du 1er janvier au 3 juillet 2019* ». Le mail se terminant par « *nous devons préparer la suite et nous revenons vers toi et tes équipes très rapidement* ».

### **L'incidence financière de la prolongation de ce marché est importante pour la Ville.**

Elle concerne deux structures gérées par le LEC :

- une structure située à La Beauvalle (AIX SUD) dénommée « La petite troupe » (45 places)
- une structure située sur l'école Brémond (Puyricard) dénommée « Les petits mousses »

#### **Article 4 - Incidence financière du présent avenant**

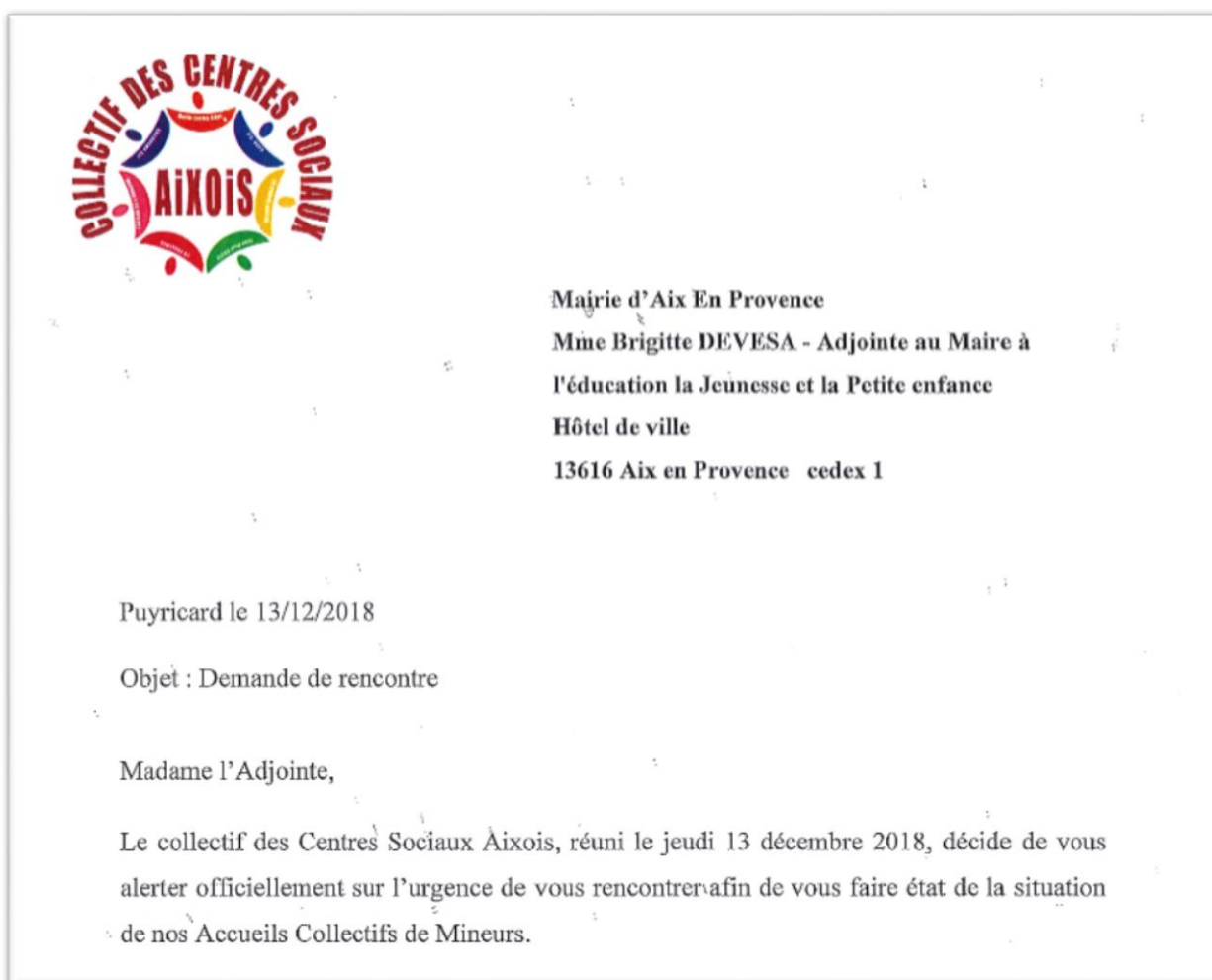
Le montant induit par la modification des prestations telle que décrites ci-avant est calculé comme suit:

- Montant annuel global et forfaitaire initial : 238 138.34€ net de taxe, soit un montant total pour la durée du marché de 714 415.02 € net de taxe.
- Montant forfaitaire induit par la prolongation : 124 000 € net de taxe, soit une incidence financière de 17.36 %

*Extrait de la délibération du Conseil Municipal de Décembre 2018.*

**Le budget alloué pour 6 mois de prolongation pour les deux structures gérées par les LEC dépasse largement le budget alloué pour l'année pour les ACM gérés par les centres sociaux et les associations de proximité. Cette décision mettait à mal le travail engagé depuis 2011 avec les services de la Ville pour mener une réflexion et un plan d'action qui permettent un traitement équitable dans les budgets alloués aux gestionnaires des ACM de la Ville d'Aix-en-Provence.**

Cette décision a généré une nouvelle incompréhension au niveau de l'ensemble des centres sociaux de la Ville d'Aix, qui se sont réunis en urgence en collectif le 13/12/2018. Une demande de rencontre dans le courant du mois de janvier 2019 a été sollicitée pour faire un état de la situation<sup>2</sup>.



---

Annexe 1 : courrier du Collectif des Centre Sociaux Aixois en date du 13/12/2018.

### **3. La connaissance des publics**

#### **3.1 Les outils de recueil des besoins**

Les méthodes de collecte de données ne manquent pas. Le choix d'une méthode dépend du type de données à recueillir, du public à consulter, des compétences dont dispose l'équipe pour recueillir, encoder, analyser ces données. Et bien sûr des moyens disponibles pour accomplir cette tâche. Dans notre cas, nous avons dû faire des choix car les ressources temps et personnels affectés à cette mission ont parfois été insuffisantes.

**Les outils que nous avons mis en place et utilisés pour cette évaluation sont :**

- des **recueils d'informations existantes** (base de données Noé en lien avec les adhésions)
- des **questionnaires écrits** auto-administrés, centrés sur un projet ou une activité
- des **questionnaires numériques** auto-administrés, centrés sur un projet ou une activité
- **l'observation** et la remontée d'informations et réflexions par les **membres du C.A**
- **la rencontre des habitants** par les **membres du Bureau**
- **l'observation** et la remontée d'informations et réflexions **par les salariés**

**Les outils que nous n'avons pas mis en place faute de temps, de personnels ou de finances :**

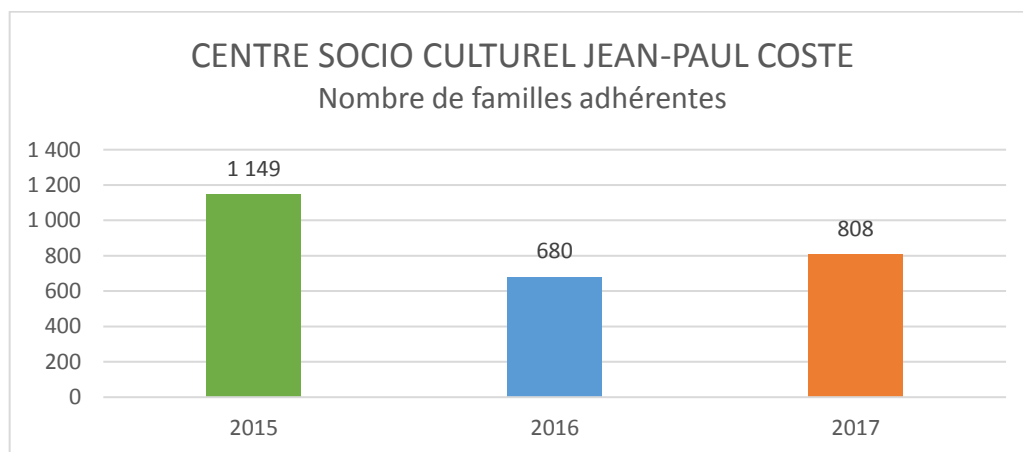
- les tables de quartier
- les séminaires de réflexions
- les enquêtes conscientisantes
- les entretiens semi-directifs

**Nous prévoyons de relancer les tables de quartier et les séminaires en 2019 et 2020 pour la mise à jour de notre diagnostic dans le cadre de l'écriture du prochain Projet Social.**

Avec les données recueillies avec les outils mis en place en 2018, nous avons tout de même des éléments d'analyse qui nous permettent de connaître, dans les grandes lignes, la typologie de nos publics.

### **3.2 La connaissance et la typologie des publics entre 2015 et 2017**

Notre Centre Socio-Culturel a connu sur les trois dernières années une forte décroissance entre 2015 et 2016 (- 469 familles adhérentes) suivie d'une légère croissance (+ 128 familles entre 2016 et 2017). Ci-dessous les explications de cette courbe fluctuante.



	2015	2016	2017
MAC	66	69	53
J.E	96	100	102
ACM Pagnol	231	232	230
ACM Floralies	<i>CPCV</i>	<i>CPCV</i>	111
Activités	107	224	263
Club des Lavandes	65	55	49
Antennes	584	<i>Archipel</i>	<i>Archipel</i>
<b>Familles adhérentes au CSC J.P Coste</b>	<b>1 149</b>	<b>680</b>	<b>808</b>

**Sur la période 2015 – 2017 deux changements majeurs ont impacté notre activité et le nombre de familles adhérentes fréquentant notre centre :**

- Au premier janvier 2016, nous avons transféré l'activité de nos trois antennes (les Milles, Luynes et La Duranne) à l'association ARCHIPEL. De fait, toutes les familles fréquentant les antennes ont quitté le Centre Socio-Culturel Jean-Paul Coste et ont pris leur carte d'adhérent à l'association ARCHIPEL.
- Le 6 septembre 2017, nous avons ouvert un nouvel ACM sur notre territoire Aix-Sud. Ce nouvel ACM agréé pour 80 places explique en grande partie l'augmentation du nombre de familles adhérentes entre 2016 et 2017.

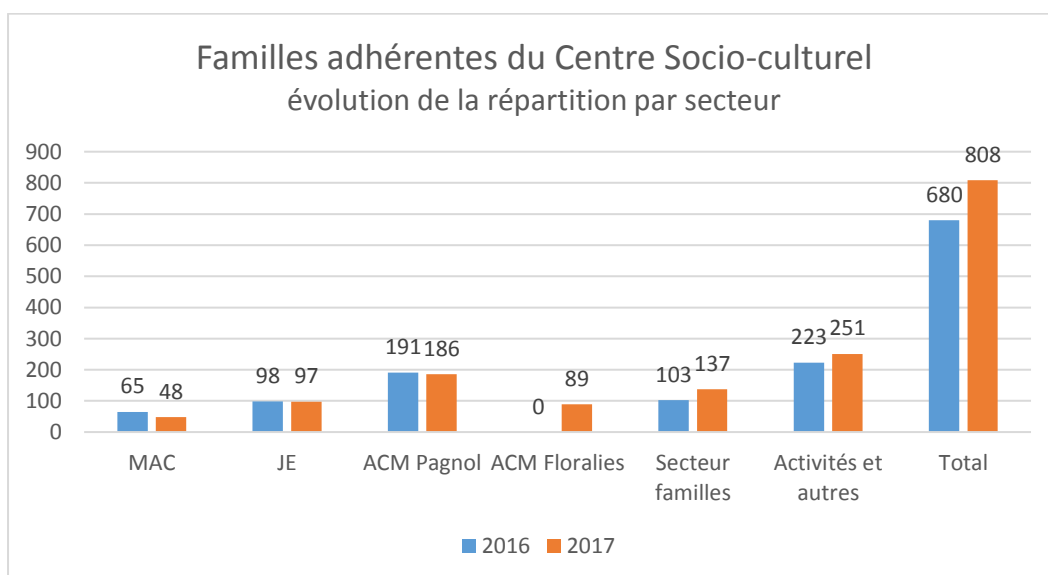
### **3.3 Le public fréquentant le Centre Socio-Culturel par secteur**

#### Les familles adhérentes :

- En 2016 : 680 familles adhérentes
- en 2017 : 808 familles adhérentes

#### Nous pouvons présenter les familles adhérentes sur nos 5 secteurs principaux :

- le Multi-Accueil Collectif (MAC)
- le Jardin d'Enfants (J.E)
- l'accueil Collectif de Mineurs (ACM Pagnol)
- l'accueil Collectif de Mineurs (ACM Floralties, ouvert en septembre 2017)
- Les activités et autres projets



#### **L'ouverture en septembre 2017 de l'ACM « Les Floralties »**

On note que l'évolution positive de 128 familles adhérentes est due principalement à l'ouverture de l'ACM des Floralties (en septembre 2017). Le nombre de familles devrait être en augmentation en 2018 puisque nous fonctionnerons sur une année complète.

#### **Le bon développement des secteurs « Activités » & « Familles »**

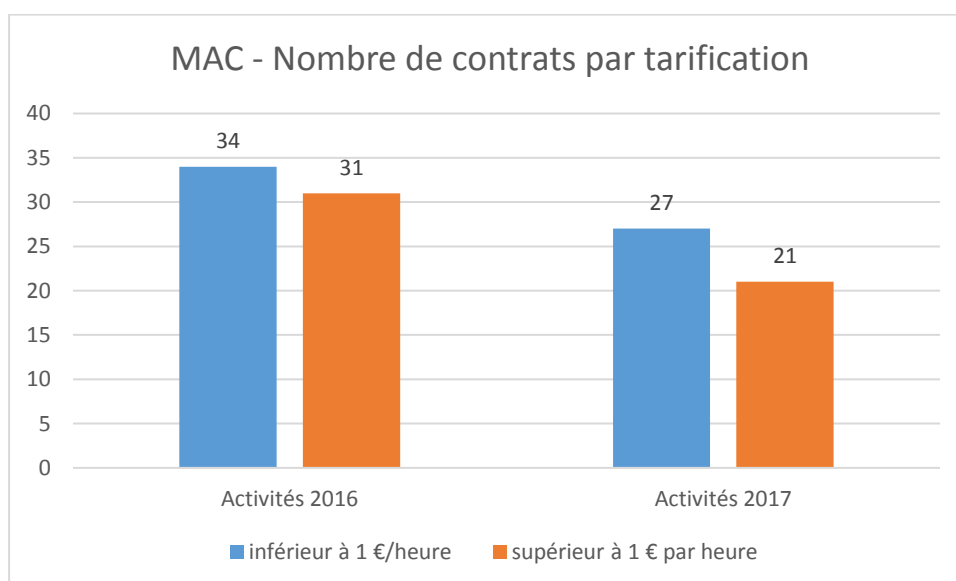
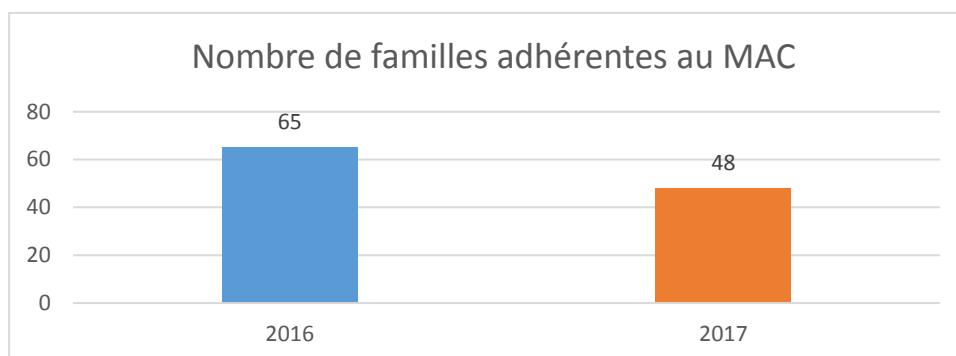
On note également une évolution positive de 28 familles sur le secteur « Activités » et de 34 familles sur le secteur « Familles ». Notre Centre a gardé un bon dynamisme et continue de proposer des activités et sorties en phase avec les besoins et les demandes ce qui explique cette courbe positive en terme d'adhésions.

### **3.4 Le public fréquentant le Multi Accueil Collectif (MAC)**

Sur le secteur MAC la tarification est établie par la CNAF en fonction des revenus et de la composition de la famille selon un barème national obligatoire, sachant que cet organisme reverse une prestation de fonctionnement à la structure en contrepartie du coût de fonctionnement du Jardin de Mady.

**Sur notre MAC les tarifs sont compris :**

- entre 0,20 et 2,92 € de l'heure en 2016 et 2017



**En 2016 et 2017 la typologie de nos publics est mixte avec**

En 2016 : 53% de contrats inférieurs à 1 € par heure

En 2017 : 57% de contrats inférieurs à 1 € par heure

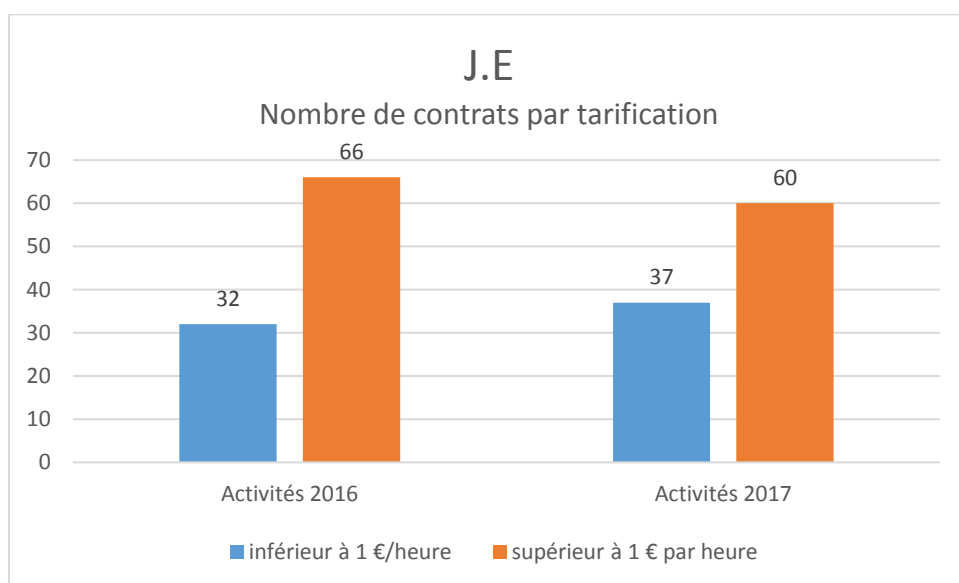
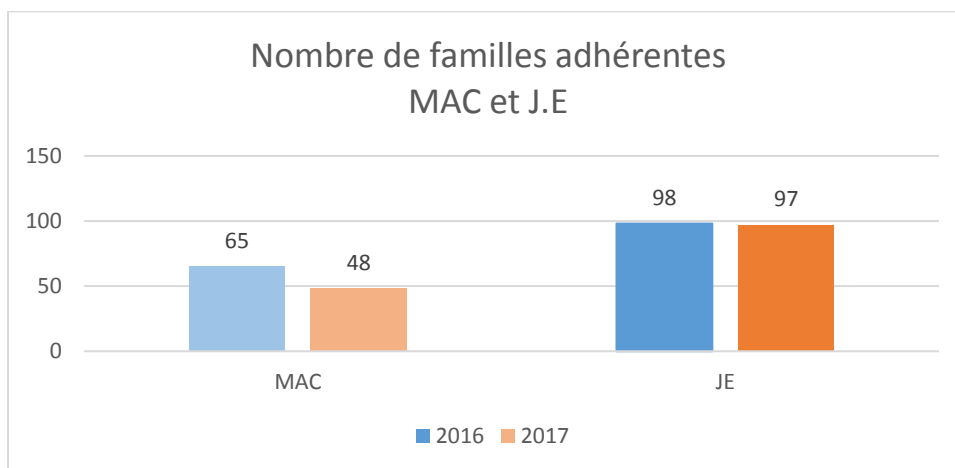
**En 2018, nous poursuivrons dans cette voie de « mixité sociale » avec une visée d'à minima 50% de contrats inférieurs à 1 € par heure. Notre projet d'accueil de familles migrantes contribue à cette orientation.**

### **3.5 Le public fréquentant le Jardin d'Enfants (J.E)**

Sur le secteur J.E la tarification est établie par la CNAF en fonction des revenus et de la composition de la famille selon un barème national obligatoire, sachant que cet organisme reverse une prestation de fonctionnement à la structure en contrepartie du coût de fonctionnement du Jardin d'Enfants.

Sur notre J.E les tarifs sont compris :

- entre 0,20 et 2,92 € de l'heure en 2016 et de 0,27 et 2,92 € de l'heure en 2017



**En 2016 et 2017 la typologie de nos publics est mixte avec**

En 2016 : 33% de contrats inférieurs à 1 € par heure

En 2017 : 39% de contrats inférieurs à 1 € par heure

**En 2018, nous poursuivrons dans cette voie de « mixité sociale » avec une visée qui doit tendre vers 50% de contrats inférieurs à 1 € par heure.**

- **Focus sur le projet d'accueil de familles migrantes impulsé au niveau du M.A.C et du J.E**

Depuis 2017, nous travaillons sur la question de l'accueil et de l'accompagnement des populations migrantes. En janvier 2017, Madame Serdet, Educatrice de Jeunes Enfants de la PMI, nous a contactés afin de parler d'une famille vietnamienne ne trouvant pas de mode de garde. Cette famille était à l'époque en attente d'un titre de séjour et ne pouvait pas fournir l'ensemble des justificatifs nécessaires à une inscription en crèche. Nous avons alors fait le choix de par nos convictions professionnelles d'accueillir cette famille.

Au fil des mois notre dynamique partenariale avec la PMI concernant l'accueil des familles issues de parcours migratoires s'est amplifiée. En effet, la demande venant de différentes situations (demandeur d'asile, famille en attente de titre de séjour...) n'a fait qu'augmenter (8 familles à ce jour).

Depuis septembre 2017, nous travaillons également en partenariat avec l'Institut Régional du Travail Social (IRTS) autour de cette question :

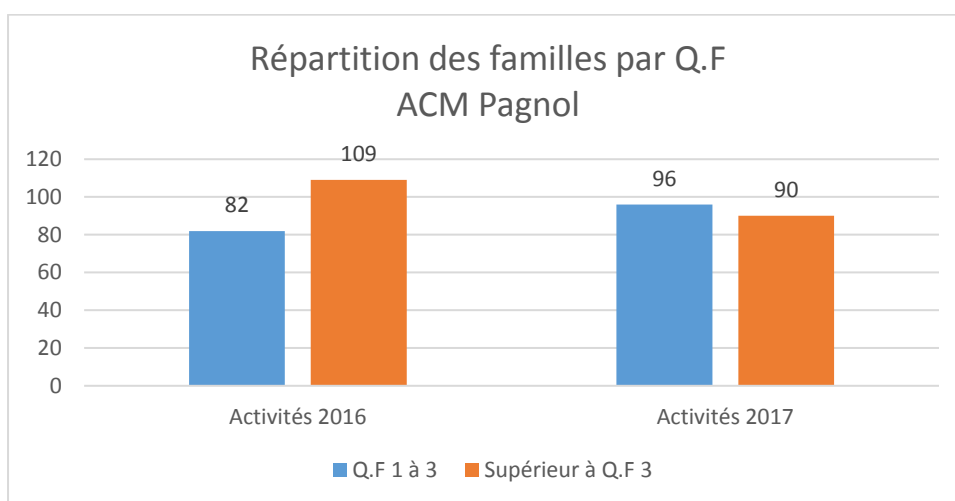
- En participant à des espaces de réflexion sur la question de l'accueil des enfants de familles migrantes,
- En accueillant au sein du Muti-Accueil Collectif des stagiaires Educatrice de Jeunes Enfants en recherche de structures accueillant des enfants issus de parcours migratoires.

Ces familles issues de parcours migratoires sont pour certaines confrontées à des histoires de persécutions politiques dans le pays d'origine, des problèmes économiques, des conflits ou guerre... et ont parfois des difficultés d'inscription dans la société d'accueil (problème de la compréhension linguistique ou de difficultés à partager leurs représentations culturelles). En tant que professionnelles de la petite enfance et travailleurs sociaux, notre devoir est de garantir un accueil de qualité pour tous les enfants et de donner à tous une réelle égalité de traitement. De ce fait, nous pensons qu'il est important de permettre à ces enfants d'évoluer dans un environnement bienveillant où ils vont s'immerger dans le bain de la langue française tout en répondant aux besoins de garde des parents afin qu'ils puissent avoir du temps pour leurs démarches administratives, leur formation ou études.

Un accompagnement axé sur le respect de la dignité et respectueux des droits des enfants et de leurs familles dont les parcours de vie sont largement marqués par la vulnérabilité et la précarité nous semble primordial pour leur insertion sociale et professionnelle et s'inscrit dans les directives de la nouvelle Convention d'Objectifs de la CAF et notamment de la branche famille pour l'axe « favoriser l'accueil des enfants en situation de pauvreté et de précarité ».

Nos équipes sont maintenant sensibilisées et prêtes pour développer ce projet sur l'ensemble de nos accueils (MAC, J.E, ACM, Activités...).

### **3.6 Le public fréquentant l'ACM Pagnol**



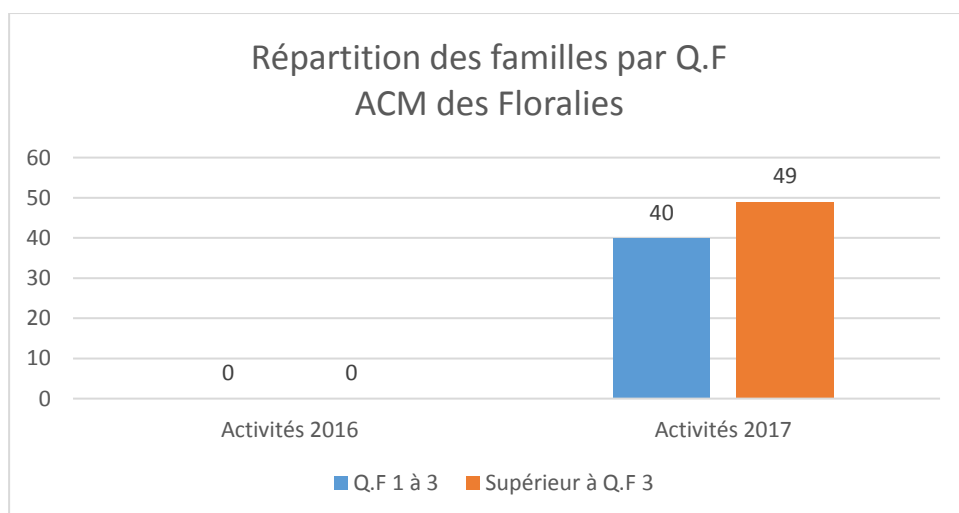
**En 2016 et 2017 la typologie de nos publics est mixte avec**

En 2016 : 43% des familles ont un Q.F compris entre 1 et 3

En 2017 : 52% des familles ont un Q.F compris entre 1 et 3

**En 2018, nous poursuivrons dans cette voie de « mixité sociale » avec une visée qui doit tendre vers 50% de familles dont le Q.F est inférieur à 4.**

### **3.7 Le public fréquentant l'ACM Les Floralies**



**En 2016 et 2017 la typologie de nos publics est mixte avec**

En 2016 : l'ACM était géré par les CPCV. Nous n'avons pas de donnée.

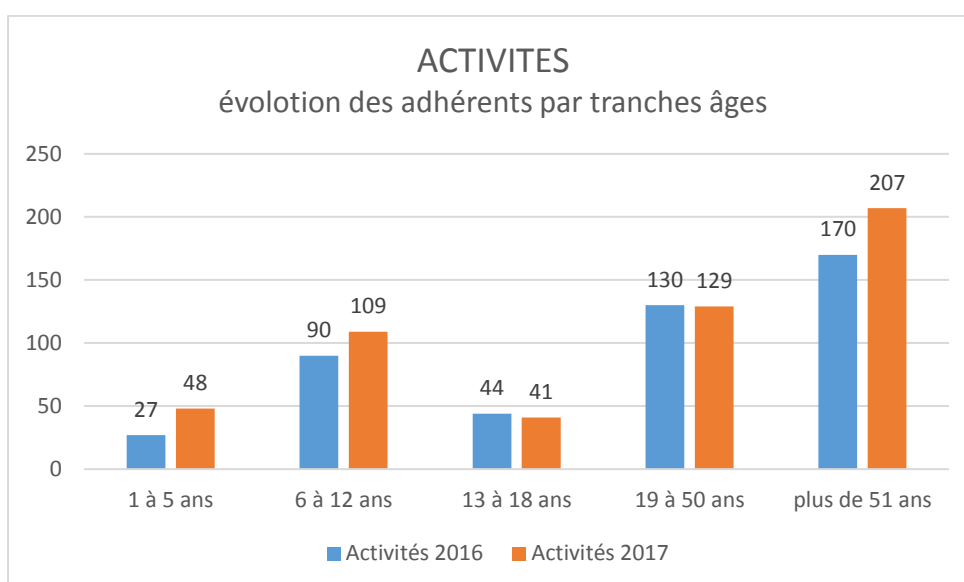
En 2017 : 45% des familles ont un Q.F compris entre 1 et 3

**En 2018, nous poursuivrons dans cette voie de « mixité sociale » avec une visée qui doit tendre vers 50% de familles dont le Q.F est inférieur à 4.**

### 3.8 Le public fréquentant les activités et clubs

Le nombre de familles adhérentes augmente sur les activités, passant de 285 familles en 2016 à 322 familles en 2017. Si nous parlons en nombre d'individus nous constatons que le nombre d'adhérents inscrit sur nos activités et clubs passe de 461 adhérents en 2016 à 534 en 2017.

Ages	Activités 2016	Activités 2017
1 à 5 ans	27	48
6 à 12 ans	90	109
13 à 18 ans	44	41
19 à 50 ans	130	129
plus de 51 ans	170	207
<b>Total</b>	<b>461</b>	<b>534</b>



Si on approfondi l'étude on peut voir que 3 tranches d'âge augmentent :

- la petite enfance : ceci est dû à l'ouverture de la section moins de 6 ans sur notre nouvel ACM « Les Floralties »
- l'enfance : dû également à l'ouverture d'une section 6/12 ans sur notre nouvel ACM « Les Floralties »
- et les adultes de plus de 51 ans, avec une forte augmentation de l'activité yoga et gymnastique/ pilates (favorisé par la mise en place d'un « forfait illimité » sur les activités de bien être).

**Il est également à noter qu'à partir de 2017 nous avons « révolutionné » la grille tarifaire des Activités puisque maintenant nous avons un tarif indexé au Quotient Familial. Nous pourrons donc mieux connaître les adhérents fréquentant les activités du Centre dans les années à venir.**

#### 4. Les actions menées sur les 5 axes du projet

##### 4.1 Evaluation de l'axe 1 de notre Projet Social

**Axe 1 : des services sur mesure : 58% réalisés entre 2016 et 2018**

AXE 1	2016	2017	2018
ACM, J.E, MAC	réalisé	réalisé	réalisé
Projet éducatif	réalisation entamée	réalisé	réalisé
Diagnostic jeunesse	réalisé partiellement	réalisé partiellement	réalisé partiellement
Accompagnement à l'emploi	non réalisé	non réalisé	Révision du projet Projet Victoria
Labellisation MSAP	non réalisée	non réalisée	Abandon du projet
Orienter les familles	réalisé	réalisé	réalisé

- **Le projet « labellisation MSAP » a été abandonné**
- **Le projet « accompagnement à l'emploi » a été repensé avec partenariat.**

Ces deux projets avaient été pensés en lien avec notre secteur ERIC (Espace Régional Internet Citoyen) qui comprenait 3 salariés. Malheureusement, la Région qui soutenait fortement notre secteur ERIC a revu sa politique de financements des espaces labellisés ERIC, ce qui a eu pour conséquence l'arrêt du conventionnement de notre ERIC. Entre 2016 et 2018 nous avons perdu les 3 salariés (non pérennisation des deux Contrats d'Avenir suivie de la démission de la titulaire en CDI Temps Plein). Nous avons alors été contraints de fermer le secteur ERIC. De fait, les projets pensés en lien avec ce secteur ont été soit abandonnés (projet « labellisation MSAP ») soit repensés avec un nouveau modèle (projet « accompagnement à l'emploi » / Cf. Annexe 2 : le Projet « VICTORIA »).

- **Un diagnostic Jeunesse réalisé partiellement**

Le manque de moyens financiers sur ce secteur ne nous a pas permis de mettre en œuvre un projet Jeunesse tout au long de l'année avec un animateur référent permanent. Nous avons donc revu à la baisse notre projet « Jeunesse » en axant nos actions sur 3 projets très qualitatifs cadrés dans le temps (actions ponctuelles) :

1. **Le projet « #Nonauharcèlement » :** avec la réalisation de vidéos sur la sensibilisation des effets produits par le harcèlement (Vacances scolaires)
2. **Le projet Citoyens du Monde :** chaque année 10 à 12 jeunes partent sur une mission d'échanges solidaires et sont formés au montage de projets (Février)
3. **La médiation culturelle sur les valeurs républicaines :** avec les collègues et lycées via une médiation autour du spectacle N°187 (Décembre)

## Que retenir de notre diagnostic Jeunesse ?

### Nous avons sur notre territoire :

- **Le collège (Arc de Meyran)** qui compte plus de 700 élèves. Il a une bonne réputation.

#### Effectifs par niveau

- 3e - 6 classes - 29 élèves en moyenne
- 3e SEGPA - 2 classes - 10 élèves en moyenne
- 4e - 6 classes - 28 élèves en moyenne
- 4e SEGPA - 2 classes - 11 élèves en moyenne
- 5e - 5 classes - 29 élèves en moyenne
- 5e SEGPA - 2 classes - 13 élèves en moyenne
- 6e - 5 classes - 26 élèves en moyenne
- 6e bilangue de continuité - 1 classe - 29 élèves en moyenne
- 6e SEGPA - 2 classes - 14 élèves en moyenne

- **Le lycée (Zola)** qui compte environ 1.430 élèves, qui a également une bonne réputation grâce notamment au taux de réussite au Bac.

#### Résultats BAC 2017 (Lycée Zola)

- ES : 85% (85 reçus / 101 présentés)
- L : 92% (58 reçus / 64 présentés)
- S : 91% (156 reçus / 172 présentés)
- ST2S : 94% (58 reçus / 62 présentés)
- STMG : 92% (65 reçus / 71 présentés)
- Toutes séries (moyenne) : 90% (423 reçus / 470 présentés)

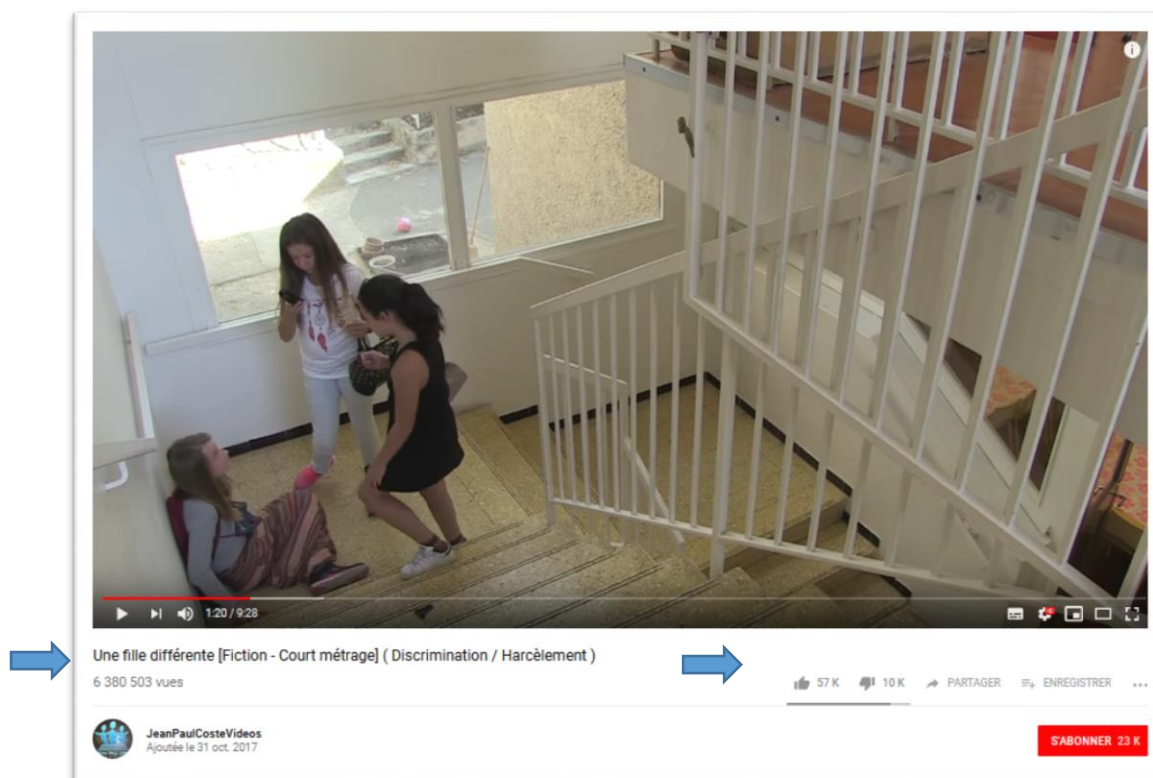
Il y a donc sur notre territoire un potentiel important de **plus de 2.000 « jeunes »** puisque le Collège et le Lycée sont sur notre zone d'influence. Nous avons également repéré qu'il y a quelques jeunes en « errance » qui ne fréquentent pas le centre mais *squattent* les espaces publics et communs et occasionnent des dégradations volontaires et du vandalisme sur le quartier (3 plaintes ont été déposées entre 2017 et 2018 pour dégradation de bien, incendies volontaires, vol et vandalisme). Il y a donc un besoin et des jeunes qui assurément seraient mieux sur des projets encadrés par des animateurs que livrés à eux-mêmes. Pour autant, notre secteur Jeunes n'est pas fréquenté. Pourquoi ?

- **La capacité d'accueil** : nous avons maintenu une capacité d'accueil théorique avec un agrément limité à 15 places. Mais ces 15 places ne sont pas utilisées. Les jeunes ne sollicitent pas d'inscription.
- **Le turn-over permanent des animateurs référents « Jeunes »** ne permet pas la construction d'un lien durable avec les jeunes fréquentant l'ACM jusqu'à 10/11 ans, ce qui occasionne une « rupture » de l'accueil du public à partir de 11/12 ans à l'entrée en collège.
- **Le manque d'espaces « jeunesse » identifiés** : nous n'avons pas de local attribué. Sans espace « identifié », impossible pour les jeunes de s'approprier un lieu qui leur ressemble. L'essai de l'implantation de l'espace Jeunesse sur notre annexe du Bel Ormeau n'a pas réussi car ce lieu est situé dans un bâtiment locatif et les résidents vivaient cet espace « Jeunes » comme une nuisance potentielle. De plus, l'annexe hébergeant d'autres activités (peinture, yoga, musique...), le partage du lieu ne permettait ni souplesse dans les horaires d'accueil ni appropriation des lieux par les jeunes.
- **Le manque de budget de fonctionnement** ; une seule subvention est fléchée sur le fonctionnement de ce secteur « Jeunesse ». Il s'agit des 7 370 € de la convention d'objectif « jeunes » de la Ville. C'est largement insuffisant pour permettre le fonctionnement pérenne d'un secteur.
- **Des activités qui sont faites pour les jeunes mais pas forcément AVEC les jeunes.** Le fait qu'il n'y ait pas de référent sur la jeunesse ne permet pas d'instaurer des projets sur le long court... les animations sont pour la plupart ponctuelles (évènementiels, séjours, journées thématiques) et ne permettent pas réellement l'implication des jeunes sur le long terme.

**Conscient de tous ces éléments nous avons décidé d'axer notre projet Jeunesse sur des projets très qualitatifs qui peuvent finalement toucher beaucoup de jeunes grâce à des communications via les réseaux sociaux (internet).**

## Le projet Jeunes « #Nonaharcèlement » :

Sur cet axe Jeunesse nous avons atteint des résultats hors du commun sur les réseaux sociaux (chaîne Youtube JeanPaulCosteVidéos).



La fiction, réalisée en octobre 2017, intitulée « **une fille différente** » comptabilise plus de 6 millions de vues sur les réseaux sociaux. Notre fiction a été *likée* par plus de 57 000 personnes et a généré plus de 23 000 abonnés sur notre chaîne Youtube. La fiction, réalisée en octobre 2018, intitulée « **mauvais délire** » comptabilise déjà plus de 1.200 vues en 15 jours. Nous avons donc un média qui nous permet de sensibiliser les jeunes sur des sujets sensibles (le harcèlement scolaire, social, cyber...).

Il est à noter que les parents soutiennent fortement ce projet mis en œuvre en partenariat avec l'association « les films du papillon ». Nous organisons à chaque fin de tournage une projection avec les parents et les jeunes et réalisons également un *making of* qui explique l'envers du décor et les enjeux du film.

Les stages mis en place avec « les films du papillon » se déroulent sur 5 jours :

- jour 1 : écriture du scénario et recherches sur la thématique (réalisé par les jeunes)
- jour 2, 3 et 4 : travail sur les personnages et tournage des scènes
- jour 5 : communication (affiche du film, livret...) et diffusion publique avec les parents

## Le projet Jeunes « Citoyens du Monde » :

Sur ce projet, 12 jeunes partent chaque année sur un échange solidaire.

2015 et 2016 : Le Pérou

2017 et 2018 : Le Népal

Les jeunes sont formés au montage de projets, mettent en place des actions tout au long de l'année pour récolter des fonds et des mécénats et vivent une aventure humaine exceptionnelle encadrée par une équipe de 4 animateurs.



LE FILM DU NEPAL !

771 vues

👍 18    💬 2    ➦ PARTAGER    ⚙️ ENREGISTRER    ⋮

Les jeunes sont accompagnés par un vidéaste qui réalise un film documentaire qui a pour but de partager et de témoigner sur ce qui a été vécu par les jeunes. Là aussi nous avons une belle visibilité car les jeunes partagent la vidéo sur leurs réseaux sociaux ce qui permet à tout leur entourage de voir un film où les acteurs principaux sont les jeunes eux-mêmes. Un mois après le retour des jeunes une soirée de diffusion avec le visionnage du film en avant-première est réalisée. Chaque soirée a été une réussite avec 100% des jeunes et de leurs familles présentes.

*Ce projet est réalisé grâce au soutien de la CAF 13 (10.000 € en 2018) dans le cadre de l'appel à projet « expérimentation jeunesse ». Malheureusement, le conventionnement prend fin en 2018. Nous redéposons ce projet sur l'appel à projet 2019.*

### Le projet Jeunes « N°187 » :

Le Centre socio-culturel Jean-Paul Coste et la Compagnie Mémoires Vives produisent chaque année (depuis 2014) le spectacle "N°187". Il s'agit d'un spectacle pluridisciplinaire mêlant danse hip-hop, danse contemporaine, théâtre, rap et vidéo, qui s'inspire librement de l'ouvrage "Le Diable en France" de Lion Feuchtwanger. "N°187" a été labellisé "Projet Citoyen" dans le cadre de la Chaire UNESCO, "Éducation citoyenne, sciences de l'Homme et convergence des mémoires".

C'est un spectacle conçu comme une alerte citoyenne et un vecteur de dialogue avec les jeunes pour aborder l'histoire passée (ce qui s'est produit au Camp des Milles entre 1939 et 1942) mais aussi et surtout pour réfléchir sur les éléments qui peuvent amener à produire des crimes de masse. Ce spectacle est un outil pour dénoncer et lutter contre les discriminations.



Chaque année des centaines de jeunes viennent voir le spectacle et en discutent après avec leurs professeurs et leurs animateurs. Nous recevons des classes de collèges, de lycées, des centres sociaux, des jeunes de l'EPIDE, de l'ADDAP13, des MECS... et autres institutions accueillant des publics jeunes.

En 2016 : nous avons produit 3 représentations. 300 jeunes ont vu la pièce.

En 2017 : nous avons produit 4 représentations. 450 jeunes ont vu la pièce.

En 2018 : 6 représentations. Plus de 900 jeunes ont été touchés par l'action

*Ce projet est réalisé grâce au soutien de la CAF 13 (7.000 € en 2018) dans le cadre de l'appel à projet « expérimentation jeunesse ». Nous redéposons ce projet en 2019.*

## **4.2 Evaluation de l'axe 2 de notre Projet Social**

**Axe 2 : de l'Animation Globale : 100% réalisés entre 2016 et 2018**

<b>AXE 2</b>	2016	2017	2018
Les 3 saisons	réalisé	réalisé	réalisé + fête des 50 ans du centre
Journées familles	réalisé	réalisé	réalisé

### **Les 3 saisons :**

- La fête du livre (mars)
  - En 2017 : 213 participants (1<sup>ère</sup> édition : thème « lutte contre les discriminations »)
  - En 2018 : 147 participants (2<sup>ème</sup> édition : thème « arts et résilience »)
- La fête du centre de fin de saison (juin)
  - En 2016 : 372 participants
  - En 2017 : 517 participants
  - En 2018 : 512 participants (Spécial « 50 ans du centre »)
- Le loto de fin d'année (décembre)
  - En 2016 : 90 participants
  - En 2017 : 112 participants
  - En 2018 : 140 participants (sur 2 salles)

### **L'animation « Familles » :**

- En 2016 : 308 personnes participantes sur 8 actions
- En 2017 : 327 personnes participantes sur 8 actions
- En 2018 : Non communiqué à ce jour

*Les actions sont : Mom'Aix, Sorties spectacles, Atelier cultures du cœur, Groupe de parole Aslya, Week-end familles, Journées familles, Carnaval de la Ville et Ateliers Nature et découverte.*

**Le Centre Socio-Culturel Jean-Paul Coste a maintenu et développé une animation globale du territoire et a atteint 100% des objectifs du projet social sur cet axe.**

### 4.3 Evaluation de l'axe 3 de notre Projet Social

#### **Axe 3 : des réseaux solidaires : 67% réalisés entre 2016 et 2018**

AXE 3	2016	2017	2018
Les jardins partagés	réalisé	réalisé	réalisé
L'accorderie	non réalisée	étude du projet	évolution du projet vers « Projet Tempo »
Les gratiférias 3 temps forts	réalisé	réalisé	réalisé

#### Les jardins partagés :

- En 2016 : 23 jardiniers (avec organisation de la fête des voisins)
- En 2017 : 10 jardiniers (avec organisation de la fête des voisins)
- En 2018 : 8 jardiniers (avec organisation de la fête des voisins)

*L'activité est en fort déclin suite à une série de vandalisme (2017 et 2018) sur les parcelles et la destruction (incendie volontaire en décembre 2017) du chalet en bois qui avait été construit et installé par le collectif d'habitants / jardiniers. Le non-respect des parcelles et du matériel a démotivé une grande partie des jardiniers. Nous travaillons à la relance de ce projet qui était vraiment une réussite et un modèle d'une participation citoyenne des habitants sur leur quartier et sur le Centre.*

#### L'accorderie :

- 2016 : non réalisé
- En 2017 : étude de faisabilité réalisée par Mme Aliénor Molinier dans le cadre de son DEJEPS. Conclusion : projet impossible à porter par le CSC JP Coste.
- En 2018 : Lancement de Tempo. Projet solidaire « autonome ».



*C'est une nouvelle façon de consommer. Vous rendez service et cumulez des heures, et vous échangez des heures contre des services, grâce à une application mobile « Tempo lève la main ». Vous passez une annonce, une personne est intéressée, elle vient vous rendre service, vous vous notez mutuellement, et vos compteurs d'heures respectifs dans « Tempo lève la main » sont mis à jour ! Vos heures sont valables sur toute la France. Une belle façon de partager son temps en rendant service ! Et une façon tellement pratique de demander de l'aide ...*

### Les gratiférias à Coste :

- En 2016 : 1 gratiféria organisée (juin)
- En 2017 : 3 gratiférias organisées (mars, juin et décembre)
- En 2018 : 3 gratiférias organisées (mars, juin et décembre)

Les déposants :

- En 2016 : 15 déposants
- En 2017 : 30 déposants
- En 2018 : 62 déposants

Les bénéficiaires :

- En 2016 : 74 bénéficiaires
- En 2017 : 168 bénéficiaires
- En 2018 : 170 bénéficiaires

*L'activité est en forte hausse entre 2016 et 2017 car nous avons multiplié par 3 les évènements. Ensuite, entre 2017 et 2018 on note une augmentation du nombre de déposants avec une stabilité du nombre de bénéficiaires. L'organisation est maintenant « rodée » et cet évènement est connu et attendu par les familles et les adhérents. La gratiféria de décembre connaît un vrai succès et pour certaines familles c'est un véritable soulagement de trouver à la gratiféria les cadeaux qui seront au pied du sapin de Noël !*

#### ***La gratiféria !***

*Une gratiféria, ou marché gratuit, est un marché non commercial où on peut donner des objets, ou proposer des services gratuits, mais aussi en prendre ou en recevoir d'autres librement. Contrairement à celui du troc, le système de la gratiféria ne repose pas sur l'échange matériel : personne ne doit rien à personne ; le don se fait sans contrepartie et chacun peut s'approprier tout ce qu'il souhaite sans même donner, dans la seule limite du raisonnable. La gratiféria présente ainsi une alternative à la logique du capitalisme.*

#### **4.4 Evaluation de l'axe 4 de notre Projet Social**

**Axe 4 : de la participation active : 67% réalisés entre 2016 et 2018**

<b>AXE 4</b>	2016	2017	2018
Les tables de quartier	réalisé	non réalisé	non réalisé
Le partenariat local	réalisé	réalisé	réalisé

##### **Les tables de quartier :**

- En 2016 : réalisée dans le cadre de l'écriture du Projet Social. 30 participants.
- En 2017 : non réalisées
- En 2018 : non réalisées

Notre Centre n'a pas eu les ressources (humaines et financières) pour organiser les tables de quartier tous les ans. Cet évènement réalisé un samedi ou un dimanche pour permettre la participation du plus grand nombre nécessite une préparation importante (aménagement du centre, communication, animation de la journée, restitution et bilans...). En 2017 et 2018 nous avons subi l'arrêt des contrats aidés et toute notre structuration a été fortement déstabilisée et lourdement impactée par cette nouvelle donne. Le choix a été fait de maintenir les services et les fêtes d'animations globales. Par contre, les tables de quartier ont été annulées pour ne pas « épuiser » l'équipe qui avait fait remonter que c'était beaucoup de travail pour à la fin du compte peu de participants investis.

Nous avons également pris conscience que beaucoup d'animations reposaient pratiquement exclusivement sur l'équipe des salariés. Nous avons donc orienté notre travail sur une réflexion sur la participation des bénévoles avec la création d'un « Comité des fêtes » composé de bénévoles actifs.

##### **Le partenariat local :**

- En 2016 : plus de 30 partenaires sur l'année
- En 2017 : environ 40 partenaires sur l'année
- En 2018 : environ 60 partenaires sur l'année (notamment sur le loto de Noël)

#### **4.5 Evaluation de l'axe 5 de notre Projet Social**

##### **Axe 5 : de la culture citoyenne : 100% réalisés entre 2016 et 2018**

<b>AXE 5</b>	2016	2017	2018
Accessibilité culturelle	réalisé	réalisé	réalisé
Médiations culturelles	réalisé	réalisé	réalisé
N°187	réalisé (3 représentations)	réalisé (4 représentations)	réalisé (6 représentations)

##### **Projet : ACF : 100% réalisés entre 2016 et 2018**

<b>Projet ACF</b>	2016	2017	2018
Orientation des familles	réalisé	réalisé	réalisé
Journées familles	réalisé	réalisé	réalisé
Gratifierias	réalisé	réalisé	réalisé
T'es sérieux là ?	réalisé	réalisé	réalisé
Cultures du cœur	réalisé	réalisé	réalisé

**Le secteur Familles/Cultures** a été créé en septembre 2016, suite à l'écriture du nouveau projet social. **Il est constitué de 4 grands axes :**

- 1. L'Animation Familles** regroupant l'ensemble des projets et actions destinés aux familles
- 2. L'Accompagnement Individuel** avec la référente Famille (et l'avocate si besoin)
- 3. L'Animation Globale** avec la mise en place des Fêtes des 3 Saisons : la Fête du Livre en mars 2017, la fête « Quartier libre » en juin 2017 et le « Loto de Noël » en décembre 2017
- 4. L'Animation Culturelle** regroupant les projets de création artistique, la programmation de spectacles pour les publics et l'organisation de sorties culturelles pour et avec les familles et les salariés.

## ➤ L'Animation Famille

INDICATEURS QUANTITATIFS	2016	2017
<b>1 - LES ACTIONS</b>		
nombre d'actions différentes	8	8
nombre total des récurrences d'actions	27	42
<b>2 - LES PARTICIPATIONS</b>		
nombre total de familles participantes	103	137
nombre total de personnes participantes	308	327
<b>3 - LE PARTENARIAT</b>		
nombre de salariés ayant participé aux projets	18	19
nombre de partenaires extérieurs ayant participé aux projets	11	13
nombre de membres du CA ayant participé aux projets	4	3

### Nombre d'Actions Différentes :

Mom'Aix, Atelier « Cultures du Cœur », Aslya (groupe de parole), Week-end / Journées Mairie, Sorties Familles, Sorties Spectacles Familles, Carnaval, Atelier Nature et Découverte.

### Evaluation des participants par action :

→ **Mom'Aix** : 3 bis f « Mal foutus » (4 personnes / 2 familles)

→ **Sorties « Spectacle » :**

- **Pavillon Noir** : « Pixel » (17 personnes / 6 familles)
- **Festival de la Chanson Française** : Jeu concours (12 personnes / 6 familles) ;
- **GTP / Festival d'Aix** : « Pinocchio » (22 personnes / 8 familles)
- **Festival Avignon** : (2 personnes / 2 familles)

→ **Atelier cultures du cœur** : 12 ateliers (30 personnes soit 6 familles)

**Il est à noter que les ateliers cultures du cœur ont généré 103 sorties en autonomie**

→ **Aslya** : 8 groupes de paroles (11 participants soit 6 familles)

→ **Week-end/Journée Mairie** : 6 propositions (57 personnes soit 17 familles)

→ **Journée Familles**

- **Val de l'Arc** : (14 personnes soit 6 familles)
- **Camargue** : (27 personnes soit 7 familles)
- **Hôtel de Caumont** : (10 participants soit 4 familles)
- **Planétarium** : (16 participants soit 6 familles)
- **Château de Tarascon et Carrière de Lumière** : (30 participants soit 13 familles)

→ **Carnaval de la Ville** : (44 personnes soit 17 familles / 7 salariés)

→ **Atelier nature et découverte** : 5 ateliers (31 personnes soit 31 familles / 1 salarié)

➤ **L'Accompagnement individuel**

INDICATEURS QUALITATIFS	2016	2017
<b>LE RÔLE DU REFERENT FAMILLE</b>		
nombre d'actions individuelles (entretiens par le référent)	8	6
nombre de personnes différentes reçues par le référent	8	2

Ces données correspondent à 6 rendez-vous individuels réalisés par la référente Familles. Il est important de noter que les dossiers concernant les familles d'autres secteurs ne sont pas renvoyés au référent Familles du fait de la confiance qui s'est instaurée entre le responsable en question et la famille.

Durant cette année de mise en place du secteur Familles/cultures, l'accompagnement a évolué. En effet, l'accompagnement individuel ne se met plus en place par des rendez-vous officiellement demandés. C'est à travers la mise en place d'activités collectives en présence du référent Familles, qu'un espace d'échanges informels se crée tissant des liens de confiance entre les familles et le référent pouvant découler par la suite sur des entretiens individuels.

➤ **L'Animation Globale**

INDICATEURS QUANTITATIFS	2016	2017
<b>1 - LES ACTIONS</b>		
nombre d'actions différentes	2	3
nombre total des récurrences d'actions	1	1
<b>2 - LES PARTICIPATIONS</b>		
nombre total de personnes participantes	390	842
<b>3 - LE PARTENARIAT</b>		
nombre de salariés ayant participé aux projets	44	75
nombre de partenaires extérieurs ayant participé aux projets	58	68
nombre de membres du CA ayant participé aux projets	7	5
nombre de <b>professeurs d'activité</b> ayant participé aux projets	5	4

**La fête du livre** a réuni **213 personnes** / 29 salariés / 2 membres du CA / 18 partenaires

**La Fête de quartier** a réuni **517 personnes** / 34 salariés/ 3 membres du C.A/ 4 professeurs d'activités / 7 partenaires

**Le loto** a réuni **112 personnes** / 12 salariés et 43 commerçants ont participé en offrant des lots.

**Ces manifestations** sont organisées et portées par l'ensemble des salariés et bénévoles du centre socio-culturel Jean-Paul Coste pour répondre à la demande des habitants de mettre en place une animation sur le quartier. La coordination générale de ces événements est faite par le secteur Familles/Cultures.

➤ **L'Animation Culturelle**

INDICATEURS QUANTITATIFS	2016	2017
<b>1 - LES ACTIONS</b>		
nombre d'actions différentes	5	5
nombre total des récurrences d'actions	9	16
<b>2 - LES PARTICIPATIONS</b>		
nombre total de personnes participantes	882	1 081
<b>3 - LE PARTENARIAT</b>		
nombre de salariés ayant participé aux projets	41	51
nombre de partenaires extérieurs ayant participé aux projets	22	10
nombre de membres du CA ayant participé aux projets	10	13

**L'axe culture a connu un fort développement en 2017**

**Nos actions et les participations principales de 2017 :**

→ **Spectacle « N°187 »** : 4 représentations (22 et 24 mars 2017 / 604 participants)

→ **Vitez Hors les murs « Ombul »** : 3 représentations les 27 et 28 octobre 2017 avec un atelier le 28 octobre 2017 (197 personnes dont 3 groupes d'enfants de l'ACM)

→ **Répétition publique de « Bianca ou un petit roman Lupen »** : le 28 septembre 2017 (9 participants)

→ **Organisation de sorties culturelles avec les salariés du Centre :**

- **Festival de la Chanson Française « Le dernier jour »** en partenariat avec l'ACM (99 participants soit 92 enfants + 7 salariés)

→ **Mom'Aix :**

- **Bois de l'Aune « Géologie d'une Fable »** (23 personnes soit 20 enfants + 3 animateurs)

- **Jeu de Paume « vingt mille lieues sous les mers »** (57 personnes soit 51 enfants + 6 animateurs)

- **Antoine Vitez « L'île Pacifique »** (31 personnes soit 28 enfants + 3 animateurs)

→ **Organisation de sorties culturelles pour les salariés**

- **Antoine Vitez « City »** (27 personnes dont 15 salariés + 6 membres du CA)

- **Pavillon noir « Un trait d'union »** (17 personnes soit 5 salariés + 4 membres du CA + 8 bénévoles)

- **Grand Théâtre de Provence « Grandmother »** (5 salariés)

- **Jeu de Paume « La famille Semnanyki »** (12 personnes dont 7 salariés + 3 membres du CA + 2 bénévoles)



Notre centre est adhérent de la Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de France et est pleinement engagé sur l'axe Culture dans les centres sociaux.

Notre centre s'engage sur :

- l'accès à la pratique (activités culturelles sur le centre)
- l'accès aux œuvres (médiations culturelles)
- l'accès à la création (spectacles vivants)

### **Enjeux du chantier Cultures/ Familles :**

Le réseau des centres sociaux, acteur de l'Education Populaire, a depuis son origine soutenu les pratiques artistiques et culturelles. Des centres sociaux croisent régulièrement leur fonction d'animation globale avec la pratique de créateurs. Histoires de vies, expressions bouleversantes...

Les pratiques des centres participent à la démocratisation de la culture, prennent appui sur des questions d'actualité qui font le quotidien des actions de nos associations. Si l'action culturelle a toujours été présente historiquement dans l'histoire des centres sociaux et socioculturels, elle s'est réaffirmée politiquement, sous l'impulsion de plusieurs fédérations et centres, à travers la signature de la Charte Culture / Education Populaire en 2002, puis de manière plus opérationnelle par la mise en œuvre de conventions triennales avec le ministère de la culture (dernière en date 2016-2018)<sup>3</sup>.

Le réseau "culture" de la Fédération des Centres sociaux et Socioculturels de France (FCSF) regroupe aujourd'hui une vingtaine de fédérations. Il s'est constitué progressivement, par un travail d'information et de sensibilisation, d'identification des centres "ressources" et des fédérations qui souhaitent développer l'axe culture au sein de leur projet fédéral. Egalement par l'appui et l'accompagnement de référents mandatés par leurs fédérations et participants au groupe culture national.

#### **Objectifs:**

Plusieurs objectifs sont poursuivis, par exemple celui de "l'accès aux œuvres" et la mise en lumière des cultures diverses des habitants ; la reconnaissance des savoirs faire de nos associations; la construction de nouvelles collaborations entre différentes fédérations d'éducation populaire, des artistes, sur des thématiques communes (découverte du patrimoine, devoir de mémoire, paroles partagées, sensibilisation à l'architecture au patrimoine et au cadre de vie, culture-multimédia...).

*Source : <http://www.centres-sociaux.fr/chantiers-federaux/culture/>*

<sup>3</sup> Annexe 2 : Convention pluri-annuelle 2016-2018 (ministère de la culture/ FCSF)

#### **4.6 Evaluation de l'impact social des actions menées**

Lors de la rencontre du 16/10/2018, notre Référente CAF, Mme Cécile Zedde-Vallat, nous a questionnés sur l'évaluation de l'impact social de nos actions. Notre équipe était-elle en mesure de proposer une telle évaluation ? Nous avons confirmé à notre référente CAF que nos équipes faisaient des bilans quantitatifs et qualitatifs sur chaque action, et réalisaient également des évaluations quantitatives et qualitatives en comparant les actions à N-2, N-3, N-4... pour avoir des tendances et des évolutions. Par contre, lors de ces évaluations nous n'avons pas de critères d'évaluation nous permettant de mesurer « *l'impact social* ».

**Dans ce bilan intermédiaire, nous ne pourrions donc pas proposer d'analyse de l'impact social des actions que nous avons réalisées.** Par contre, nous avons bien compris que cette « *mesure de l'impact social* » et de la mesure de « *l'utilité sociale* » était au centre de la réflexion de plusieurs partenaires de la convention cadre. Nous avons donc engagé une réflexion et une recherche sur cette question.

Revenons sur la définition de l'impact social<sup>4</sup> :

##### **Impact social**

Le Conseil supérieur de l'économie sociale et solidaire français, qui a une mission de concertation entre les pouvoirs publics et les différents acteurs de l'économie sociale, a mis en place, dès sa création en 2006, un groupe de travail sur le thème de la mesure de l'« impact social ». Il en a proposé, dans un rapport qui date de fin 2011<sup>3</sup>, la définition suivante :

*« L'impact social consiste en l'ensemble des conséquences (évolutions, inflexions, changements, ruptures) des activités d'une organisation tant sur ses parties prenantes externes (bénéficiaires, usagers, clients) directes ou indirectes de son territoire et internes (salariés, bénévoles, volontaires), que sur la société en général. Dans le secteur de l'économie sociale et solidaire, il est issu de la capacité de l'organisation (ou d'un groupe d'organisations) à anticiper des besoins pas ou mal satisfaits et à y répondre, via ses missions de prévention, réparation ou compensation. Il se traduit en termes de bien-être individuel, de comportements, de capacités, de pratiques sectorielles, d'innovations sociales ou de décisions publiques. »*

Suite à ce rendez-vous avec notre référente CAF, nous avons pris la décision de nous faire accompagner sur cette pratique à mettre en place : « la mesure de l'impact social ». Nous avons décidé d'intégrer un module « formation » sur cette thématique dans le cadre de l'écriture de notre prochain projet social. Cette formation devrait se dérouler en 2019 pour :

- Définir précisément ce qu'on entend par « *Evaluation de l'impact social* »
- Examiner les enjeux de l'évaluation de l'impact social
- Découvrir différentes formes d'évaluation de l'impact social, déterminer leurs avantages et inconvénients et faire nos choix
- Engager une démarche d'évaluation d'impact social avec des éléments méthodologiques

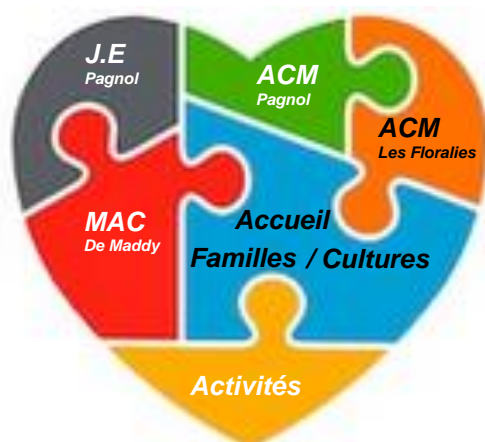
<sup>4</sup> Source : [https://www.avise.org/sites/default/files/atoms/files/20140204/201305\\_SawB\\_MesurerUS.pdf](https://www.avise.org/sites/default/files/atoms/files/20140204/201305_SawB_MesurerUS.pdf)

#### 4.7 Evaluation de la transversalité entre les secteurs

Les secteurs prédominants sur notre centre Socio-Culturel sont au nombre de six :

1. Le secteur « **Accueil** » en lien avec l'ensemble des 6 secteurs
2. Le secteur « **Familles / Cultures** » en lien avec l'ensemble des 6 secteurs
3. Le secteur « **ACM Pagnol** » en lien avec l'ensemble des secteurs avec des liens prédominants avec :
  - Le « Jardin d'Enfants Pagnol »
  - L' « ACM Les Floralties »
4. Le secteur « **ACM Les Floralties** » en lien avec l'ensemble des secteurs avec des liens prédominants avec :
  - L' « ACM Pagnol »
5. Le secteur « **J.E Pagnol** » en lien avec l'ensemble des secteurs avec des liens prédominants avec :
  - L' « ACM Pagnol »
  - Le « MAC de Maddy »
6. Le secteur « **Activités** » en lien quasi exclusif avec
  - L' « Accueil »

#### Un puzzle de coopérations multiples



**Nous avons des coopérations « mécaniques » basées sur les similitudes (Similitude du travail)**

- ACM Pagnol et ACM Floralties  
Culture « éducation populaire »
- MAC et J.E  
Culture « petite enfance »

**Nous avons des coopérations « organiques » basées sur la différenciation des individus (complémentarité du travail)**

- Accueil et services
- Familles / Cultures et services
- .....

**Le projet Social est un projet global complexe qui consiste, pour les parties prenantes et multiples, à travailler ensemble autour d'une œuvre commune.**

**Dans le but de mieux travailler ensemble, nous avons pris plusieurs décisions visant à améliorer la transversalité dans les secteurs :**

**1. Les équipes MAC et J.E ont été mixées.**

Jusqu'en 2016, nous avons une équipe spécifique MAC et une équipe spécifique J.E (mercredis et vacances scolaires). En 2016, nous sommes revenus à une seule équipe répartie selon les besoins de la structure avec des profils plus polyvalents.

**2. Les équipes ACM Pagnol et Les Floralies ont été mixées.**

En 2017, à l'ouverture de notre ACM « Les Floralies », les deux directrices ACM ont décidé de mutualiser des temps de travail et de travailler avec un socle commun. Les recrutements, les préparatifs, les réunions d'équipe ont été des moments partagés avec des liens tissés entre les équipes des deux ACM. La volonté était que les animateurs recrutés se sentent appartenir à une même équipe, celle du CSC J.P Coste et ne s'identifient pas uniquement selon leur lieu de travail (Floralies ou Marcel Pagnol)

**3. Les équipes ACM / MAC / J.E ont été solidaires**

En 2017, la fin des contrats aidés a fortement impacté l'ACM qui s'est retrouvé en difficulté avec des problèmes de taux d'encadrement. Les directrices de structures MAC, JE et ACM ont travaillé ensemble pour trouver des solutions d'organisations. Des animatrices du MAC et du JE ont renforcé les équipes de l'ACM Pagnol le temps des nouveaux recrutements de vacataires.

**4. Les Conseils d'Administrations ont été ouverts aux salariés**

Lors de l'écriture du projet social, les salariés avaient émis le souhait de pouvoir assister aux Conseils d'Administration. Quelques réticences et résistances étaient alors apparues au sein du Conseil d'Administration car les membres soulevaient la problématique de la confidentialité des processus de décisions et tenaient à ce que le Conseil d'Administration reste piloté par les adhérents bénévoles. Certains enjeux nécessitant parfois des discussions sur les salariés eux-mêmes.

## **Le Conseil d'Administration est maintenant structuré en deux parties :**

- une première partie ouverte aux salariés sur la base du volontariat où les sujets sont discutés et le dialogue est ouvert avec une réelle liberté d'expression
- une seconde partie sans les salariés lorsqu'il s'agit de prendre des décisions et de passer au vote.

### **5. Les réunions d'équipe ont été ouvertes aux membres du Bureau**

Suite à l'écriture du projet social certains membres du Bureau avaient émis le souhait de pouvoir assister aux réunions d'équipe salariés. Il n'y a eu aucun frein à cette proposition et maintenant les convocations des réunions d'équipe sont envoyées aux membres du Bureau. Chaque membre du Bureau participant selon ses disponibilités et motivations. Il est à noter que la Présidente du centre Socio-Culturel Jean-Paul Coste a participé à toutes les réunions d'équipe depuis que ces dernières sont ouvertes aux membres du bureau.

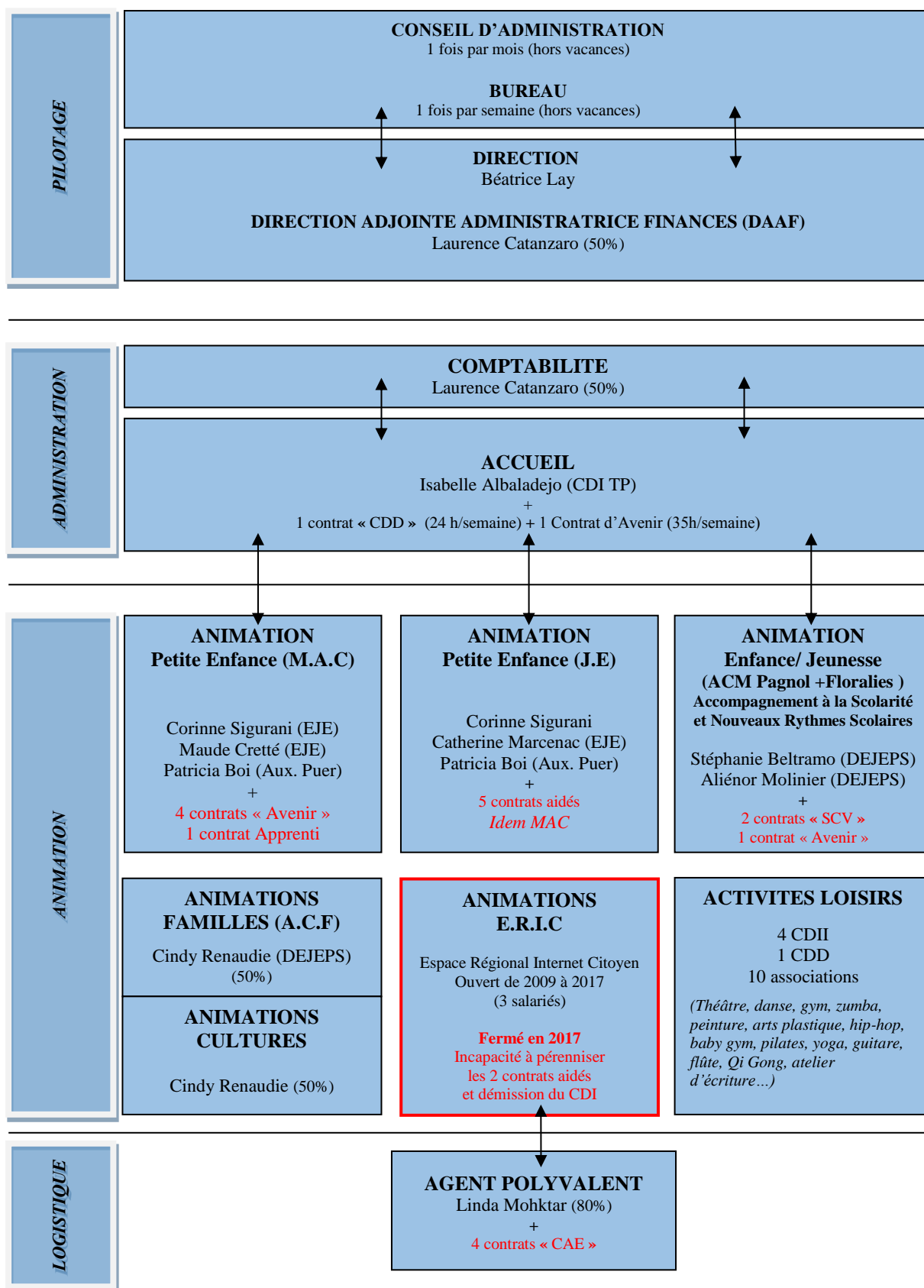
### **6. Les fêtes de saison (fête du livre, loto de Noël et fête de quartier) qui rythment chaque saison sont portées collectivement sur la base de l'engagement volontaire**

Pour chaque fête nous lançons un appel à participation. Un collectif est alors constitué. Ce collectif est pluriel et peut se composer de salariés, de membres du Conseil d'Administration, d'habitants, de parents, de bénévoles ponctuels... L'objectif affiché est que chaque « secteur » s'organise pour être représenté et participe ainsi à la réussite collective. Chaque personne volontaire pour faire partie du « Collectif d'organisation » formule des vœux à celui qui a été choisi pour coordonner l'évènement (quel investissement temps, quelle fonction, quel rôle, ...). Le coordonnateur essaie de faire concilier les vœux des parties prenantes et les besoins de l'organisation.

**L'ensemble de ces décisions a permis de rendre moins hermétique chaque secteur et d'éviter un trop fort « cloisonnement » où chaque secteur se positionnerait plus en concurrence qu'en coopération. Même si la solidarité « mécanique » fondée sur les similitudes est dominante (solidarité entre ACM ou entre MAC et JE par exemple) nous parvenons à animer une solidarité « organique » fondée sur la complémentarité (entre MAC, ACM et accueil par exemple).**

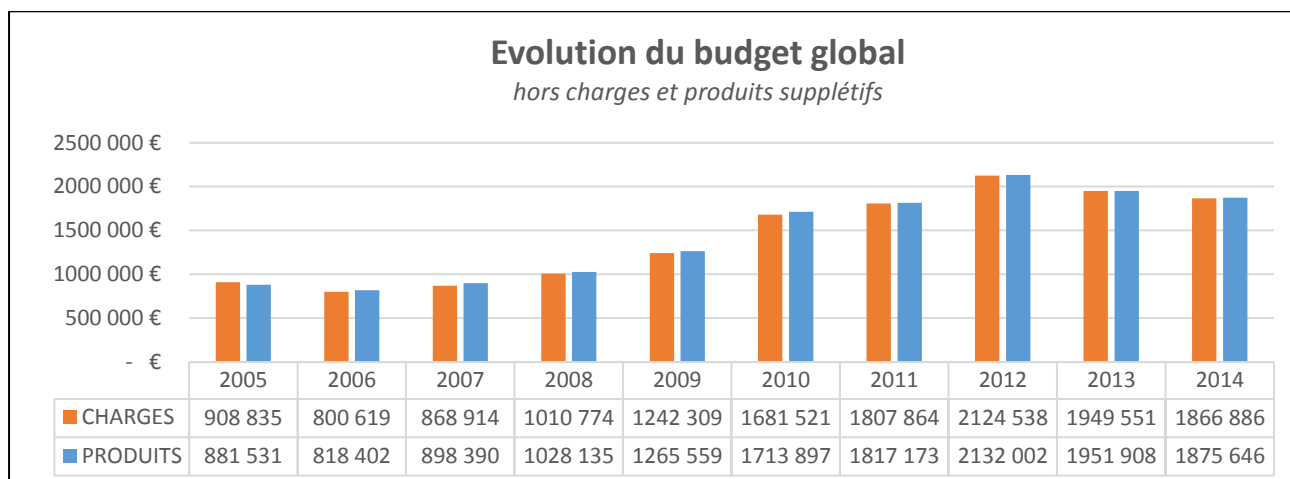
## 4.8 Présentation de l'organigramme

### ORGANIGRAMME FONCTIONNEL 2018



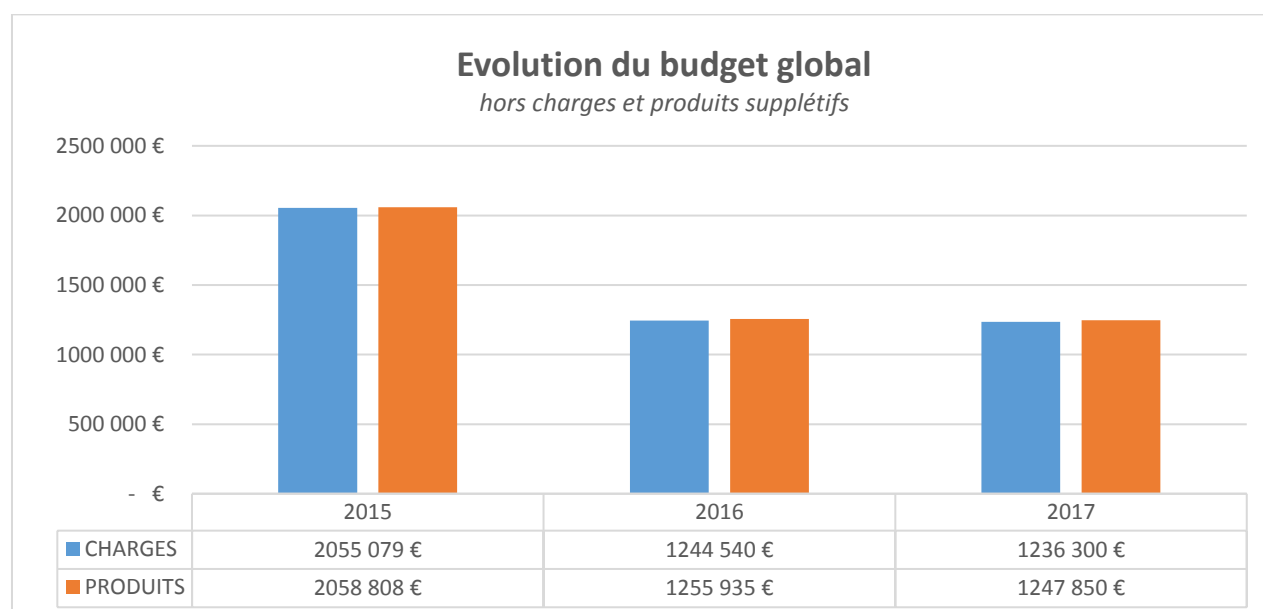
## 5. Point sur les finances du Centre

Depuis 2005, notre budget évolue en fonction des différents projets que nous portons. Quel que soit la variation de notre budget, nous parvenons à équilibrer charges et produits.



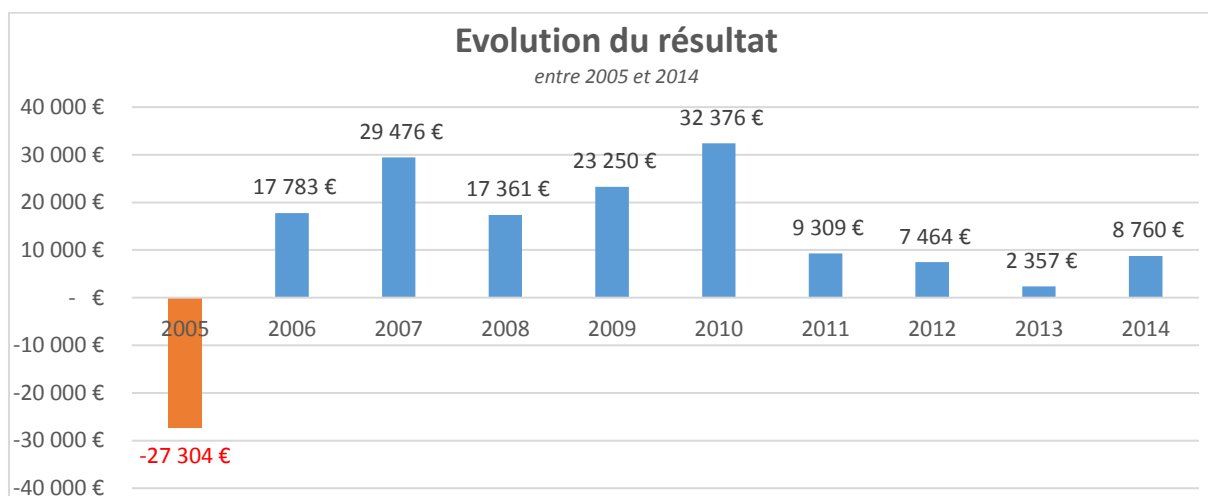
Nous voyons bien ici l'impact de l'ouverture des antennes de La Duranne et de Luynes en 2010 et 2011 avec une augmentation de notre budget conséquente due à ces nouvelles missions.

**Sur les trois derniers exercices nous poursuivons cette gestion maîtrisée.**

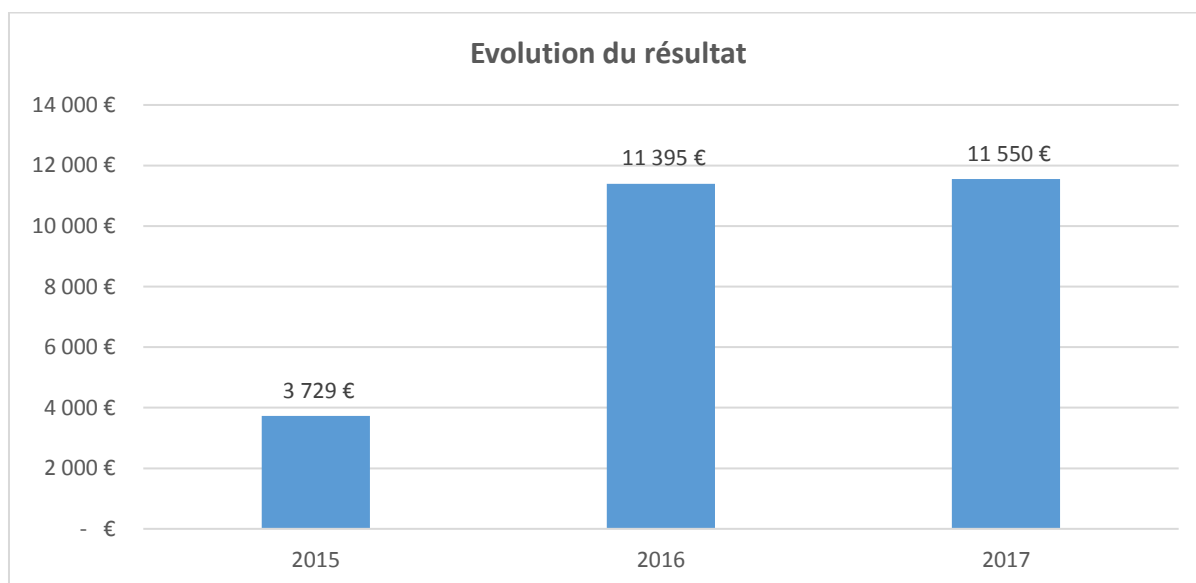


Nous pouvons constater ici l'impact du transfert des activités des antennes des Milles, La Duranne et de Luynes (transfert au 1/01/2016) avec une diminution de notre budget qui passe en un an de plus de 2 millions à environ 1,2 millions d'euros.

**Depuis 2006, nous parvenons à assurer un équilibre positif et à consolider notre situation financière. Notre gestion est axée sur la prudence et la maîtrise de gestion.**



**Les résultats des exercices sont positifs depuis 2006, ce qui démontre une réelle maîtrise de la gestion financière globale.**



**Même si nous sommes satisfaits de constater la maîtrise des exercices financiers avec ce 12<sup>ème</sup> résultat consécutif excédentaire, il nous faut également prendre en compte que nos résultats ne nous permettent toujours pas de penser la pérennisation de certains postes précaires (les contrats aidés).**

## 5.1 Rapport financier de l'exercice 2017 (validé en assemblée Générale du 6/04/2018)

Pour faciliter la lecture de ce rapport, nous allons vous présenter les comptes en arrondissant les chiffres à l'entier le plus proche.

**Notre compte de résultat 2017, hors charges et produits supplétifs :**

Le total de nos produits s'élève à **1 247 850 €**

Le total de nos charges s'élève à **1 236 300 €**

**Notre résultat 2017 est donc : + 11 550 €**

### RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2017

Année	N	N-1	N-2	N-3
	2017	2016	2015	2014
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>+ 11 550 €</b>	<b>+ 11 396 €</b>	<b>+ 3 729 €</b>	<b>+ 8 761 €</b>

Ainsi, nous clôturons notre exercice par un excédent, ce qui est une excellente nouvelle.

### RÉSULTAT D'EXPLOITATION 2017

Année	N	N-1	N-2	N-3
	2017	2016	2015	2014
Total produits d'exploitation	<b>1 229 319€</b>	<b>1 225 220 €</b>	<b>2 012 822 €</b>	<b>1 838 124 €</b>
Total charges d'exploitation	<b>1 231 070€</b>	<b>1 221 116 €</b>	<b>1 987 581 €</b>	<b>1 854 470 €</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>- 1 751 €</b>	<b>+ 4 104 €</b>	<b>+ 25 241 €</b>	<b>- 16 346 €</b>

Le résultat d'exploitation est légèrement négatif (- 1 751 €).

Il faut noter qu'en 2017 nous avons arrêté la cotisation exceptionnelle de 20 € qui nous avait rapporté 11 920 € en 2016.

### RÉSULTAT FINANCIER 2017

Année	N	N-1	N-2	N-3
	2017	2016	2015	2014
Total produits financiers	<b>0 €</b>	<b>2 €</b>	<b>2 €</b>	<b>3 €</b>
Total charges financières	<b>305 €</b>	<b>220 €</b>	<b>292 €</b>	<b>153 €</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>- 305 €</b>	<b>- 218 €</b>	<b>- 290 €</b>	<b>- 150 €</b>

**Notre résultat financier reste négatif à - 305 €.**

Cet indicateur est insignifiant : rapporté au total des charges il ne représente que 0,025 %.

## RÉSULTAT EXCEPTIONNEL 2017

Année	N	N-1	N-2	N-3
	2017	2016	2015	2014
Total produits exceptionnels	18 531 €	30 713 €	45 984 €	37 519 €
Total charges exceptionnelles	4 925 €	23 203 €	67 206 €	12 262 €
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>+ 13 606 €</b>	+ 7 510 €	<b>- 21 222 €</b>	+ 25 257 €

Notre résultat exceptionnel 2017 s'élève à + 13 606 €

Ainsi, notre compte de résultat 2017 se décompose comme suit

Résultat d'exploitation	<b>- 1 751 €</b>
Résultat financier	<b>- 305 €</b>
Résultat exceptionnel	+ 13 606 €
<b>Résultat 2017</b>	<b>+ 11 550 €</b>

### Notre Bilan :

Pour mémoire, nous vous rappelons les totaux des bilans des années précédentes

Années	N	N-1	N-2	N-3
	2017	2016	2015	2014
<b>Total Bilan</b>	<b>+ 429 476 €</b>	+ 304 722 €	+ 561 897 €	+ 540 035 €

Le total des fonds propres en 2017 est de 115 010 €.

## LES ÉLÉMENTS SIGNIFICATIFS DE 2017

**Le budget est en légère diminution avec une maîtrise des masses globales.**

Côté charges : - 4,48 % par rapport à l'exercice précédent (2016)

Côté produits : - 4,43 % par rapport à l'exercice précédent (2016)

### Quelques chiffres clés pour comprendre notre situation en 2017

**94 salariés** : dont **17** (13 CDI et 4 CDII) et **77 contrats précaires** en turn-over structurel (17 CDD, 18 CAE, 12 Contrats d'Avenir, 1 Contrat d'Apprentissage et 29 CEE). Soit **18,09 %** de personnels « stables » pour **81,91 %** de personnels en précarité.

### Nombre d'Equivalent Temps Plein (E.T.P) sur 2017

- **13,39** E.T.P (hors CEE et hors contrats aidés)

- **27,98** E.T.P (hors CEE mais avec les contrats aidés)

## FOND DE ROULEMENT 2017

### Le Fond de Roulement 2017

Total des fonds associatifs = **166 109 €**

Total de l'actif immobilisé = **29 203 €**

**Fond de Roulement 2017 = + 136 906 €**

Le Fond de roulement reste positif et permettra de financer l'exploitation courante pour payer les fournisseurs, les salariés et l'ensemble des charges de fonctionnement en attendant d'être rémunéré par les adhérents (emplois propres) et les partenaires (subventions d'exploitation).

## LA VALORISATION DES BÉNÉVOLES EN 2017

**Nous avons chiffré le temps des bénévoles.** Le total de bénévolat en 2017 a été évalué à **2 614 heures**, ce qui représente **1,62 Equivalent Temps Plein (E.T.P)**.

Il était de **2,01** en 2016 (Année de l'écriture du Projet Social) et pour rappel de **1,93 E.T.P** en 2015, de **2,78 E.T.P** en 2014, de **3,23 E.T.P** en 2012 et de **4,20 E.T.P** en 2011. Force est de constater que l'investissement des bénévoles diminue (nombre et temps accordé).

Nous remercions ici tous les bénévoles qui continuent de s'investir pour gérer l'Association (membres du bureau et du Conseil d'Administration) et pour animer certaines activités (aide à la scolarité, club des Lavandes, K-Fé lecture...).

## UNE GESTION PRUDENTE POUR 2018

**Dans un contexte économique défavorable où nos partenaires maintiennent leur orientation de diminution des subventions et des aides de l'état, nous avons souhaité faire des provisions pour risques et établir des fonds dédiés.**

**Nous provisionnons 42 000 € pour 3 dossiers sur lesquels il y a un risque :**

- **Provision de 13 000 €** pour le spectacle N°187 qui devrait se jouer en décembre 2018
- **Provision de 14 000 €** sur le solde des postes périscolaires
- **Provision de 15 000 €** sur un solde à recevoir de la Région sur le dossier ERIC 2015.

**Nous proposons également des fonds dédiés pour 3 actions qui seront réalisées en 2018 :**

- **Fond dédié de 3 000 €** pour le spectacle « Mise en veille » (fête de l'Europe)
- **Fond dédié de 5 000 €** pour la fête des 50 ans du Centre
- **Fond dédié de 3 000 €** pour la location d'une salle pour le gala de danse

## CONCLUSION

**Notre résultat pour l'exercice 2017 est positif de + 11 550 €.**

Nous vous proposons d'affecter l'intégralité du résultat 2017 en « **report à nouveau** ».

Nous vous proposons de voter ce rapport financier tel qu'il vous a été présenté.

**Pour le Centre Socio – Culturel,**

Le Trésorier, Paul Hubidos

La Présidente, Janine Bergé



## 5.2 Arrêté des comptes au 30/09/2018 et projection au 31/12/2018

(présenté en Bureau le 31/10/2018)

### CHARGES au 30/09/2018 (colonne 1) et projection au 31/12/2018 (colonne 2)

N° Cpte	Charges	30/09/2018	31/12/2018
60 630	Petit équipement- Fourniture d'ateliers et d'activités	29 976 €	33 791 €
60 640	Fournitures administratives - Fournitures de bureau	5 231€	6 666 €
60 660	Sécurité locaux (achat conteneur – 5.000 €)	194 €	5 234 €
60 680	Autres matières et fournitures	5 651 €	7 171 €
60 681	Alimentation, boissons	5 165 €	6 420 €
<b>60</b>	<b>TOTAL ACHATS</b>	<b>46 217 €</b>	<b>59 282 €</b>
61 100	Sous-traitance (20 844)	17 911 €	47 967 €
61 200	Redevances crédit-bail	1 658 €	2 210 €
61 350	Locations mobilières & immobilières	15 652 €	18 777 €
61 500	Entretien et réparations	6 045 €	6 412 €
61 560	Maintenance	5 868 €	7 070 €
61 600	Primes d'assurance	8 376 €	11 108 €
<b>61</b>	<b>TOTAL - SERVICES EXTERIEURS</b>	<b>55 510 €</b>	<b>93 544 €</b>
62 140	Personnel mis à disposition*	42 317 €	59 633 €
62 200	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	11 824 €	17 502 €
62 300	Publicité - Publications	3 084 €	3 682 €
62 500	Déplacements, missions et réceptions	4 672 €	11 113 €
62 600	Frais postaux et télécommunications	5 060 €	6 582 €
62 700	Services bancaires et assimilés	663 €	755 €
62 810	Cotisations	5 827 €	7 769 €
62 820	Travaux et façons exécutés à l'extérieur	49 611 €	66 775 €
62 830	Transport d'activités et animations	14 407 €	15 592 €
62 850	Frais de conseil et d'assemblée	922 €	1 045 €
62 860	Formation	7 075 €	7 824 €
<b>62</b>	<b>TOTAL CHARGES EXTERNES - AUTRES SERV. EXT.</b>	<b>145 462 €</b>	<b>198 272 €</b>
63 100	Impôts, taxes, versements assimilés sur rémunérations *	9 679 €	9 679 €
63 300	Impôts, Taxes et Versements sur rémunérations *	10 623 €	10 623 €
<b>63</b>	<b>TOTAL IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES</b>	<b>20 302 €</b>	<b>20 302 €</b>
64 110	Salaires et appointements bruts du personnel permanent	216 090 €	432 226 €
64 111	Salaires et appointements bruts du personnel en CEE	64 689 €	64 689 €
64 111	Salaires et appointements bruts du personnel CDII+ CDD	82 449 €	82 449 €
64 111	Salaires et appointements bruts du personnel en CAE/CA	127 601 €	127 601 €
64 500	Charges de S.S. et de prévoyance	138 464 €	138 464 €
64 500	Autres charges sociales + MUTUELLE	9 780 €	11 771 €
<b>64</b>	<b>TOTAL CHARGES DU PERSONNEL *</b>	<b>639 073 €</b>	<b>857 200 €</b>
<b>66</b>	<b>CHARGES FINANCIERES</b>	<b>290 €</b>	<b>290 €</b>
<b>67</b>	<b>TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>3 184 €</b>	<b>3 184 €</b>
<b>68</b>	<b>TOTAL DOTATIONS</b>	<b>8 772 €</b>	<b>11 856 €</b>
	<b>TOTAL DES CHARGES avant résultat</b>	<b>918 810 €</b>	<b>1 228 930 €</b>
	<b>Résultat au 30/09/2018</b>	<b>6 570€</b>	<b>13 301 €</b>
	<b>TOTAL GENERAL DES CHARGES comprenant le résultat</b>	<b>925 380€</b>	<b>1 257 231 €</b>

N° Cpte	Produits	30/09/2018	30/12/2018
70 620	<b>Prestations de service</b>	<b>246 684 €</b>	<b>323 464 €</b>
7 062 310	- PS CNAF - Animation Globale et Coordination	50 020 €	65 707 €
7 062 320	- PS CNAF - Animation Collective Familles	16 735 €	21 983 €
7 062 330	- PS CNAF – MAC & J.E : PSU 0-4 ans	140 797 €	180 684 €
7 062 340	- PS CNAF – ACM	39 132 €	55 090 €
70 400	<b>Participation des usagers</b>	<b>218 330 €</b>	<b>308 524 €</b>
706 401	- Activités	71 730 €	104 539 €
706 410	- Participation MAC / JE / ACM	146 600 €	203 985 €
706 421	- Autres	€	€
70 800	<b>Produits d'activités annexes</b>	<b>29 212 €</b>	<b>30 998 €</b>
<b>70</b>	<b>TOTAL REMUNERATION DES SERVICES</b>	<b>494 226 €</b>	<b>662 986 €</b>
74 100	<b>ETAT</b>	<b>88 650 €</b>	<b>123 968 €</b>
74 130	- Aides à l'emploi	85 986 €	115 968 €
74 130	- Appel à projet DILCRA	2 664 €	8 000 €
74 200	<b>REGION</b>	<b>750 €</b>	<b>1 000 €</b>
74 210	- Subvention de fonctionnement	€	€
74 211	- Aide contrat d'apprentissage	750 €	1 000 €
74 211	- Projets / N° 187	€	€
74 300	<b>DEPARTEMENT</b>	<b>21 300 €</b>	<b>38 400 €</b>
74 310	- Subvention de fonctionnement	13 410 €	17 880 €
74 311	- Projets (	1 500 €	12 000 €
74 340	- PREST DISS –	6 390 €	8 520 €
74 400	<b>COMMUNE</b>	<b>200 422 €</b>	<b>266 629 €</b>
74 410	- Subv. de fonctionnement Centre social	41 930 €	55 907 €
74 410	- Subv. Contrat objectif Jeunesse	5 528 €	7 370 €
74 410	- Subv. ACM	75 438 €	104 350 €
74 410	- Subv. de fonctionnement MAC + JE	6 374 €	8 500 €
74 410	- Subv. exceptionnelle 50 ans du centre	2 500 €	2 500 €
74 410	- Subv. ACM complément transports	4 312 €	4 312 €
74 410	- Subv. Aide scolaire	1 650 €	2 200 €
74 410	- Subv. NRS + Autres	62 690 €	62 690 €
74 410	- Subv. CLECT / culture (N°187)	€	18 800 €
74 500	<b>CAF/13</b>	<b>46 646 €</b>	<b>68 944 €</b>
74 510	- Subvention de fonctionnement	14 621 €	19 495 €
	- Subvention Léa	13 575 €	17 849 €
	- PISL	2 250 €	3 000 €
	- PROJETS	16 200 €	28 600 €
74 800	<b>Subventions autres entités publiques</b>	<b>€</b>	<b>€</b>
74 900	<b>Subvention de fonctionnement - AUTRES</b>	<b>15 162 €</b>	<b>15 785 €</b>
<b>74</b>	<b>TOTAL SUBVENTIONS D'EXPLOITATION</b>	<b>372 930 €</b>	<b>514 726 €</b>
<b>75</b>	<b>TOTAL AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE</b>	<b>15 276 €</b>	<b>22 179 €</b>
<b>76</b>	<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>€</b>	<b>€</b>
<b>77</b>	<b>TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>30 219 €</b>	<b>30 829 €</b>
<b>78</b>	<b>TOTAL DES REPRISES AMORTIS. ET PROVISIONS</b>	<b>8 105 €</b>	<b>21 105 €</b>
<b>79</b>	<b>TRANSFERT DE CHARGES -</b>	<b>4 624 €</b>	<b>5 406 €</b>
	<b>TOTAL GENERAL DES PRODUITS</b>	<b>925 380 €</b>	<b>1 257 231 €</b>

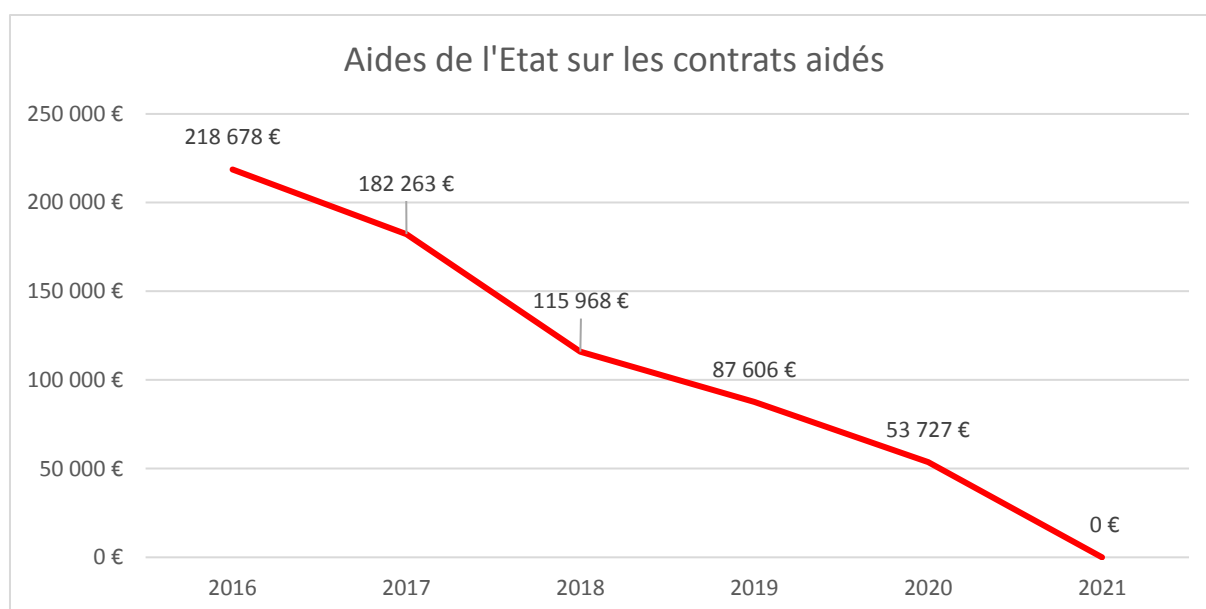
La Présidente, *Janine Bergé*

## UNE GESTION PRUDENTE POUR 2018

Dans un contexte économique défavorable où certains de nos partenaires maintiennent leur orientation de diminution des subventions et des aides de l'état, nous avons réalisé une gestion des plus prudentes qui a donné d'excellents résultats.

En effet, si nous clôturons 2018 en positif, ce qui semble bien parti, nous serions sur une série de 13 exercices comptables positifs.

## UN RETRAIT DE L'ETAT SUR LES CONTRATS AIDES



**Entre 2016 et 2018 nous avons perdu 102 710 €.**

**D'ici 2021, en 5 ans nous aurons perdu plus de 218 618 € sur cette seule ligne budgétaire.**

Si notre Centre avait la capacité financière de proposer des CDI aux animateurs/trices des centres aérés nous le ferions car ces postes correspondent à un véritable besoin en fonctionnement sur nos structures (MAC, J.E, ACM). Malheureusement, force est de constater que si l'Etat nous supprime les aides sur les contrats aidés, les financements de fonctionnement des centres sociaux n'ont pas été augmentés pour autant (cf. convention cadre).

➤ **Alerte sur les contrats aidés**

*A l'occasion de la présentation du budget 2019, Notre centre tient à (re)faire une alerte officielle à l'ensemble des partenaires sur l'urgence de repenser le modèle économique des centres sociaux qui, pour la majorité d'entre-eux, avaient une part importante de contrats aidés (et donc précaires) pour assurer des missions pérennes.*

**4 chiffres pour résumer cette évolution au niveau de notre Centre Socio-Culturel :**

- En 2016, nous avons eu 39 contrats aidés (dans l'année)
- En 2017, nous avons eu 32 contrats aidés (-17,95 % par rapport à N-1)
- En 2018, nous avons eu 24 contrats aidés (-25 % par rapport à N-1)
- Au 25/01/2019 il nous reste 12 contrats aidés (- 50 % par rapport à N-1)

**Typologie des contrats aidés sur le Centre Socio-Culturel Jean-Paul Coste :**

- animateurs petite enfance (sur le Jardin d'Enfants et le Multi Accueil Collectif)
- animateurs/trices enfance (sur 2 Accueil Collectif de Mineur)
- Agents d'accueil (pour le Centre)
- Agents d'entretien (pour le Centre et les 2 ACM)
- Agents de restauration (pour les 2 ACM)

**Sur notre centre, le retrait de l'Etat sur les contrats aidés impacte directement et fortement 4 services rendus à la population :**

- **Le MAC** « Le Jardin de Mady » qui a un agrément de 16 places
- **Le J.E** « Marcel Pagnol » qui a un agrément de 30 places
- **l'ACM** « Marcel Pagnol » qui a un agrément de 100 places
- **l'ACM** « Les Floralies » qui a un agrément de 80 places

Dès janvier 2018, et faisant suite au rapport Borello, les Parcours Emploi Compétences (CUI-PEC) ont remplacé les anciens contrats aidés (CUI-CAE).

Mais nous constatons :

- La diminution du taux de prise en charge et donc de l'aide accordée par l'Etat
- La non adaptation des postes que nous proposons pour certains bénéficiaires
- La non adaptation de ces contrats pour un certain nombre de publics (non bénéficiaires)
- La difficulté de management de ces contrats précaires en turn-over permanent
- L'obligation renforcée de formation mais sans financement (formation occasionnant beaucoup d'absences sur la structure)

**Les conséquences liées à la fin des contrats aidés mettent en avant une question centrale, à savoir, pourquoi faut-il que les centres sociaux et tous les organismes qui offrent un service public de garde d'enfants soient actuellement dans l'obligation d'avoir recours à des contrats aidés pour fonctionner ?**

Nous, structure associative, invitons l'ensemble des parties prenantes engagées sur les politiques familiales à engager une réflexion collective sur cette question. Nous devons trouver les moyens nécessaires d'assurer aux ACM un fonctionnement pérenne qui ne repose plus sur la précarité des emplois des animateurs enfance / jeunesse.

### 5.3 Le Budget Prévisionnel 2019 (envoyé le 16/01/2019)

<b>N°Cpte</b>	<b>B.P 2019 / Charges</b>	<b>2019</b>
60 630	Petit équipement- Fourniture d'ateliers et d'activités	18 152 €
60 640	Fournitures administratives - Fournitures de bureau	5 450 €
60 660	Sécurité locaux	200 €
60 680	Autres matières et fournitures	6 710 €
60 681	Alimentation, boissons	6 425 €
<b>60</b>	<b>TOTAL ACHATS</b>	<b>36 937 €</b>
61 100	Sous-traitance	38 885 €
61 200	Redevances crédit-bail	2 255 €
61 350	Locations mobilières & immobilières	25 440 €
61 500	Entretien et réparations	1 800 €
61 560	Maintenance	8 220 €
61 600	Primes d'assurance	11 531 €
61 890	Autres services extérieurs	27 920 €
<b>61</b>	<b>TOTAL - SERVICES EXTERIEURS</b>	<b>116 051 €</b>
62 140	Personnel mis à disposition*	50 280 €
62 200	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	22 390 €
62 300	Publicité - Publications	3 300 €
62 500	Déplacements, missions et réceptions	9 520 €
62 600	Frais postaux et télécommunications	6 714 €
62 700	Services bancaires et assimilés	770 €
62 810	Cotisations	8 125 €
62 820	Travaux et façons exécutés à l'extérieur	73 478 €
62 830	Transport d'activités et animations	38 560 €
62 850	Frais de conseil et d'assemblée	1 067 €
62 860	Formation	5 000 €
<b>62</b>	<b>TOTAL CHARGES EXTERNES - AUTRES SERV. EXT.</b>	<b>219 204 €</b>
63 100	Impôts, taxes, versements assimilés sur rémunérations *	11 050 €
63 300	Impôts, Taxes et Versements sur rémunérations *	14 578 €
<b>63</b>	<b>TOTAL IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES</b>	<b>25 628 €</b>
64 110	Salaires et appointements bruts du personnel permanent	313 470 €
64 111	Salaires et appointements bruts du personnel en CEE	114 017 €
64 111	Salaires et appointements bruts du personnel CDII+ CDD	119 943 €
64 111	Salaires et appointements bruts du personnel en CAE/CA	91 533 €
64 500	Charges de S.S. et de prévoyance	181 385 €
64 500	Autres charges sociales + MUTUELLE	113 714 €
<b>64</b>	<b>TOTAL CHARGES DU PERSONNEL</b>	<b>934 062 €</b>
<b>66</b>	<b>CHARGES FINANCIERES</b>	<b>250 €</b>
<b>67</b>	<b>TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>€</b>
<b>68</b>	<b>TOTAL DOTATIONS</b>	<b>12 094 €</b>
	<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES</b>	<b>17 000 €</b>
	<b>TOTAL GENERAL DES CHARGES</b>	<b>1 361 224 €</b>

N° Cpte	B.P 2019 / Produits	2019
70 620	<b>Prestations de service</b>	€
7 062 310	- PS CNAF - Animation Globale et Coordination	65 707 €
7 062 320	- PS CNAF - Animation Collective Familles	22 313 €
7 062 330	- PS CNAF – MAC & J.E : PSU 0-4 ans	179 998 €
7 062 340	- PS CNAF – ACM	63 911 €
70 400	<b>Participation des usagers</b>	<b>331 929 €</b>
706 401	- Activités	102 868 €
706 410	- Participation MAC / JE / ACM	218 035 €
706 421	- Autres	7 350 €
70 800	<b>Produits d'activités annexes</b>	<b>328 253 €</b>
<b>70</b>	<b>TOTAL REMUNERATION DES SERVICES</b>	<b>€</b>
74 100	<b>ETAT</b>	<b>107 606 €</b>
74 130	- <b>Aides à l'emploi</b>	<b>87 606 €</b>
74 130	- Appel à projet DILCRA	20 000 €
74 200	<b>REGION</b>	<b>10 600 €</b>
74 210	- Subvention de fonctionnement	€
74 211	- Aide contrat d'apprentissage	600 €
74 211	- Projets / N° 187	10 000 €
74 300	<b>DEPARTEMENT</b>	<b>48 400 €</b>
74 310	- Subvention de fonctionnement	17 880 €
74 311	- Projets	27 000 €
74 340	- PREST DISS –	3 520 €
74 400	<b>COMMUNE</b>	<b>307 961 €</b>
74 410	- Subv. de fonctionnement Centre social	55 907 €
74 410	- Subv. Contrat objectif Jeunesse	7 370 €
74 410	- Subv. ACM	186 884 €
74 410	- Subv. de fonctionnement MAC + JE	30 000 €
74 410	- Subv. exceptionnelle	6 800 €
74 410	- Subv. ACM complément transports	€
74 410	- Subv. Aide scolaire	2 200 €
74 410	- Subv. NRS + Autres	€
74 410	- Subv. CLECT / culture (N°187)	18 800 €
74 500	<b>CAF/13</b>	<b>130 212 €</b>
74 510	- Subvention de fonctionnement	19 495 €
	- Subvention Léa	18 687 €
	- PISL	3 000 €
	<b>- PROJETS (dont AAP Jeunesse pour 83.000 €)</b>	<b>89 030 €</b>
74 800	<b>Subventions autres entités publiques</b>	<b>22 000€</b>
74 900	<b>Subvention de fonctionnement - AUTRES</b>	<b>€</b>
<b>74</b>	<b>TOTAL SUBVENTIONS D'EXPLOITATION</b>	<b>€</b>
<b>75</b>	<b>TOTAL AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE</b>	<b>46 575 €</b>
<b>76</b>	<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>€</b>
<b>77</b>	<b>TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>7 688 €</b>
<b>78</b>	<b>TOTAL DES REPRISES AMORTIS. ET PROVISIONS</b>	<b>3 000 €</b>
<b>79</b>	<b>TRANSFERT DE CHARGES -</b>	<b>€</b>
	<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES</b>	<b>17 000 €</b>
	<b>TOTAL GENERAL DES PRODUITS</b>	<b>1 361 224 €</b>

La Présidente, *Janine Bergé*

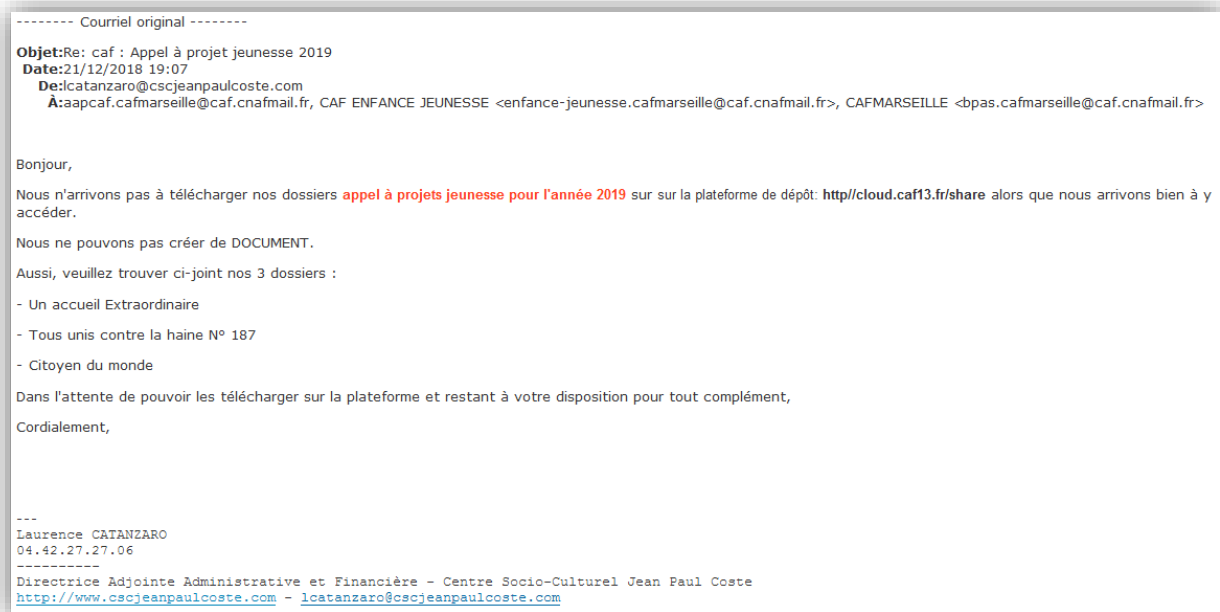
➤ Alerte sur les projets expérimentations jeunesse :



La plate-forme de dépôt a été ouverte en décembre jusqu'au 21 décembre 2018. Nous avons bien reçu l'information et avons suivi le guide d'utilisation du cloud.

Nous avons essayé – sans succès - de déposer nos dossiers complets et pièces complémentaires le 21/12/2018 dans l'onglet jeunesse présent dans le répertoire de notre structure. Malheureusement pour des raisons qui nous échappent nous ne sommes pas parvenus à déposer nos dossiers (les 3 dossiers sont des renouvellements et/ou des prolongements d'actions financées dans le passé).





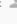
Dès le 21/12/2018 nous alertons la CAF (sur 3 adresses mails) de notre souci de téléchargement sur le cloud et envoyons nos 3 dossiers par mail.



Sans réponse, nous relançons une alerte le 28/12/2018 et renvoyons les 3 dossiers de façon séparée.

*Il est à noter que la directrice, Mme Lay est en congés annuel du 22/12/2018 au 14/01/2019 et ne prend connaissance de la situation que le 14/01/2019.*

**Fwd: Re: caf : Appel à projet jeunesse 2019**

 De [lcatanzaro@cscjeanpaulcoste.com](mailto:lcatanzaro@cscjeanpaulcoste.com)   
À [aapcaf.cafmarseille@caf.cnafmail.fr](mailto:aapcaf.cafmarseille@caf.cnafmail.fr) +, CAF ENFANCE JEUNESSE +, CAFMARSEILLE   
Date 28/12/2018 12:53  
Priorité La plus élevée

Bonjour,

Nous n'arrivons pas à télécharger nos dossiers **appel à projets jeunesse pour l'année 2019** sur sur la plateforme de dépôt: <http://cloud.caf13.fr/share> alors que nous arrivons bien à y accéder.

Nous ne pouvons pas créer de DOCUMENT.

Aussi, veuillez trouver ci-joint le dossier :

- Citoyen du monde






Dans l'attente de pouvoir les télécharger sur la plateforme et restant à votre disposition pour tout complément,

Cordialement,

---

Laurence CATANZARO  
04.42.27.27.06  
-----  
Directrice Adjointe Administrative et Financière - Centre Socio-Culturel Jean Paul Coste  
<http://www.cscjeanpaulcoste.com> - [lcatanzaro@cscjeanpaulcoste.com](mailto:lcatanzaro@cscjeanpaulcoste.com)

**Fwd: Re: caf : Appel à projet jeunesse 2019**

 De [lcatanzaro@cscjeanpaulcoste.com](mailto:lcatanzaro@cscjeanpaulcoste.com)   
À [aapcaf.cafmarseille@caf.cnafmail.fr](mailto:aapcaf.cafmarseille@caf.cnafmail.fr) +, CAF ENFANCE JEUNESSE +, CAFMARSEILLE   
Date 28/12/2018 12:54  
Priorité La plus élevée

Bonjour,

Nous n'arrivons pas à télécharger nos dossiers **appel à projets jeunesse pour l'année 2019** sur sur la plateforme de dépôt: <http://cloud.caf13.fr/share> alors que nous arrivons bien à y accéder.

Nous ne pouvons pas créer de DOCUMENT.

Aussi, veuillez trouver ci-joint le dossier :

- Un accueil Extraordinaire




Dans l'attente de pouvoir le télécharger sur la plateforme et restant à votre disposition pour tout complément,

Cordialement,

---

Laurence CATANZARO  
04.42.27.27.06  
-----  
Directrice Adjointe Administrative et Financière - Centre Socio-Culturel Jean Paul Coste  
<http://www.cscjeanpaulcoste.com> - [lcatanzaro@cscjeanpaulcoste.com](mailto:lcatanzaro@cscjeanpaulcoste.com)

**Fwd: Re: caf : Appel à projet jeunesse 2019**

 De [lcatanzaro@cscjeanpaulcoste.com](mailto:lcatanzaro@cscjeanpaulcoste.com)   
À [aapcaf.cafmarseille@caf.cnafmail.fr](mailto:aapcaf.cafmarseille@caf.cnafmail.fr) +, CAF ENFANCE JEUNESSE +, CAFMARSEILLE   
Date 28/12/2018 12:55  
Priorité La plus élevée

Bonjour,

Nous n'arrivons pas à télécharger nos dossiers **appel à projets jeunesse pour l'année 2019** sur sur la plateforme de dépôt: <http://cloud.caf13.fr/share> alors que nous arrivons bien à y accéder.

Nous ne pouvons pas créer de DOCUMENT.

Aussi, veuillez trouver ci-joint le dossier :

- Tous unis contre la haine N° 187

Dans l'attente de pouvoir le télécharger sur la plateforme et restant à votre disposition pour tout complément,

Cordialement,

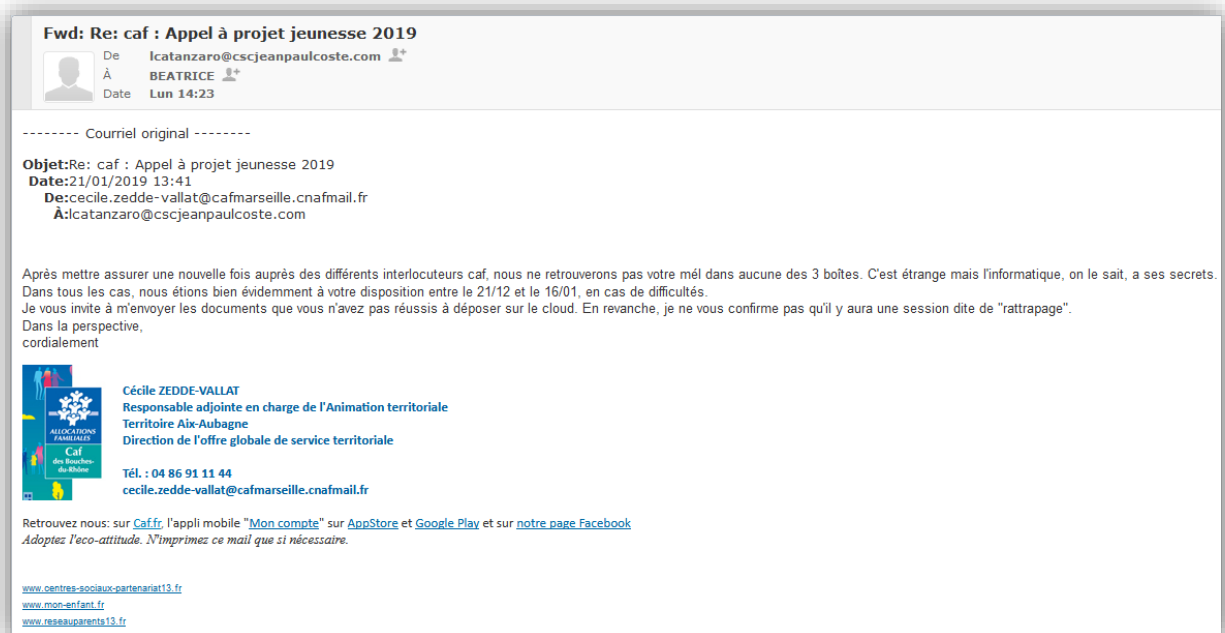
---

Laurence CATANZARO  
04.42.27.27.06  
-----  
Directrice Adjointe Administrative et Financière - Centre Socio-Culturel Jean Paul Coste  
<http://www.cscjeanpaulcoste.com> - [lcatanzaro@cscjeanpaulcoste.com](mailto:lcatanzaro@cscjeanpaulcoste.com)

Le 16/01/2019, toujours sans réponse à nos 4 derniers mails, nous alertons notre référente pour lui demander de débloquent la situation.



Madame Cécile Zedde Vallat se saisit du dossier et nous répond immédiatement :



Nous regrettons cette situation et avons conscience que notre réponse le « dernier jour » a été un facteur aggravant notre situation. Pour notre défense, nous avons subi un « bug » technique le 21/12/2018 sur le dossier AAP « Jeunesse ».

**Nous en appelons à votre bienveillante attention pour « rattraper » nos dossiers sur le contrat de confiance qui nous lie et sur le fait que nous pouvons apporter la preuve de notre bonne foi.**

**Pour rappel :**

- Financements obtenus dans le cadre de l'appel à projet Jeunesse – 2017 : 40.600 €
- Financements obtenus dans le cadre de l'appel à projet Jeunesse – 2018 : 34.600 €
- **Ne pas être soutenu en 2019 serait synonyme d'arrêt des 3 projets déposés.**

**Dans le contexte économique actuel tous les financements deviennent structurants. Perdre les financements sur l'axe Jeunesse serait pour nous un véritable frein pour ne pas dire un coup d'arrêt sur notre projet Jeunesse.**

Financements obtenus dans le cadre de l'appel à projet Jeunesse – convention 2017 :

CAF	réf		2017
Caf	2017/0574	Pass cultures	2 000,00 €
Caf	2017/0575	Citoyen du monde	14 000,00 €
Caf	2017/0576	T'es sérieux là	5 000,00 €
Caf	2017/0531	Handicap, même pas peur	12 600,00 €
Caf	2017/0555	Je suis laïc/ N°187	7 000,00 €
			<b>40 600,00 €</b>

Financements obtenus dans le cadre de l'appel à projet Jeunesse – convention 2018 :

CAF	réf		2018
Caf	2018/00295	Citoyen du monde	10 000,00 €
Caf	2018/0296	T'es sérieux là	5 000,00 €
Caf	2017/0619	Handicap, même pas peur	12 600,00 €
Caf	2017/0670	Je suis laïc/ N°187	7 000,00 €
			<b>34 600,00 €</b>

Financements sollicités dans le cadre de l'appel à projet Jeunesse – convention 2019 :

Nous avons fait le choix en 2019 d'axer notre projet sur 3 projets « forts » pour lesquels nous sommes sûrs d'atteindre nos objectifs :

CAF	réf		2018
Caf	<b>Problème</b>	Citoyen du monde	<b>20 000,00 €</b>
Caf	<b>Problème</b>	Handicap, un ACM extraordinaire (inclusif)	<b>53 000,00 €</b>
Caf	<b>Problème</b>	Je suis laïc/ N°187	<b>10 000,00 €</b>
			<b>83 000,00 €</b>

Ces 3 projets ont été soutenus en 2018 et nos bilans sont excellents sur 2018.

Sur l'axe Jeunesse nous appuyons sur une base de financements composée :

- Financements Ville d'Aix-en-Provence – convention Objectif Jeunesse 2018 : 7.370 €
- Financements CAF obtenus dans le cadre de l'AAP Jeunesse – 2018 : 34.600 €
- Si en 2019 nous ne pouvons compter que sur la ligne convention Objectif Jeunesse 2019 : de la Ville d'Aix-en-Provence (7.370 €), il est évident que notre projet jeunesse devra être considérablement revu à la baisse.

## Conclusion

Lorsque nous écrivions notre Projet Social en 2016 nous étions déjà dans un contexte économique difficile. Ce dernier a continué à se dégrader d'année en année et force est de constater aujourd'hui que pour la quasi-totalité des centres sociaux l'avenir est de plus en plus sombre.

A la baisse des contrats aidés, il faut ajouter la baisse des subventions des partenaires institutionnels et la dépendance de plus en plus forte aux appels à projets sur lesquels les centres peuvent espérer élarger. Ces appels à projets génèrent un travail administratif important (écriture des projets, dépôts dématérialisés provoquant des changements de « process » en interne, évaluation, bilans...) mais restent une source de financement important pour les centres.

Dans ce contexte, difficile de se projeter sereinement sur un projet « en développement ». Essayer de maintenir l'existant et garder un projet qualitatif reste l'objectif central.

Le 13 mars 2018, Caroline Mégglé de l'Observatoire National de l'Action Sociale note la « montée en charge des financements intercommunaux pour les centres sociaux »<sup>5</sup> :

### **Un rôle de l'échelon intercommunal appelé à s'intensifier**

La Cnaf et la FCSF observent une "montée en charge de l'intercommunalité" dans ces financements, que l'enquête Senacs devrait pouvoir mesurer dans les années à venir. Au niveau intercommunal toutefois, l'outil centre social ne serait pas encore suffisamment identifié. "On n'a pas forcément une compétence directe sur ce type de structures, les élus n'en connaissent pas le potentiel", note Eric Desroziers. Or à l'avenir, l'ouverture de nouveaux centres devrait principalement se faire dans le cadre de la politique de la ville et des contrats de ville, responsabilités des établissements publics de coopération intercommunale.

Si la FCSF dispose de signaux plutôt favorables quant à l'avenir de son réseau, son délégué général Alain Cantarutti a tout de même cru bon de rappeler que "financer un centre social, c'est investir pour l'avenir, c'est économiser des coûts sociaux". "On est dans un monde dans lequel il faut savoir communiquer et montrer l'impact de ce qu'on produit", avait-il introduit au préalable. C'est ce que permet l'enquête Senacs, dont les derniers résultats reposent sur les réponses de 1.850 centres en 2017 sur des données de 2016 (voir l'encadré ci-dessous).

Si l'on peut se réjouir qu'au niveau national on note une "*montée en charge de l'intercommunalité*" dans les financements des centres sociaux, malheureusement ce n'est pas le cas dans les Bouches-du-Rhône où la Métropole ne s'engage pas forcément dans un partenariat global en faveur des centres sociaux.

---

<sup>5</sup> Source : <https://www.banquedesterritoires.fr/centres-sociaux-la-cnaf-entend-renforcer-leur-presence-dans-les-quartiers-prioritaires?cid=1250280762150&pagenome=Territoires/Articles/Articles>

**Pour notre centre par exemple nous ne recevons pas d'aide de la Métropole.** Ce constat qui pourrait paraître négatif porte en lui un espoir ! Et si l'avenir des centres sociaux passait par "montée en charge de la Métropole" dans les financements des centres sociaux des Bouches-du-Rhône ? Cette piste doit être travaillée au plus vite par les partenaires de la convention cadre car il y a maintenant urgence à reconstruire sur des bases pérennes le modèle économique des centres sociaux de notre Région Sud.

**Notre centre a reçu un agrément de 4 ans à compter du 1/01/2017. Notre agrément prendra donc fin le 31/12/2020.** Notre prochain Projet Social devrait donc être attendu à M-3 de cette date par la CAF, soit au 30/09/2020. Pour plus de sécurité sur les délais nous nous donnons pour objectif de terminer l'écriture de notre prochain Projet Social à M-6 soit au 30/06/2020.

**Nous avons donc décidé de bâtir notre rétro planning en nous basant sur le guide méthodologique de la CAF et en incluant :**

- **Une suspension des travaux sur l'été 2019 :** par expérience nous savons que les équipes salariées sont soit sur le terrain, soit en vacances annuelles et que les bénévoles sont souvent partis en vacances estivales. Nous suspendrons donc notre travail les mois de Juillet et Août 2019.
- **Un processus long (sur 12 mois de travail effectif), intégrant une formation sur l'évaluation de l'impact social. La transmission de notre nouveau Projet Social à la CAF est prévue pour le 30/06/2020 (à M-6).**

		Échéancier													
Étapes	Quoi	Mai 2019	Juin 2019	Sept. 2019	Oct. 2019	Nov. 2019	Déc. 2019	Janv. 2020	Fév. 2020	Mars 2020	Avril 2020	Mai 2020	30/06/2020	6 mois de délais (M-6)	30/12/2020
<b>Les dates de mon centre</b>		Formation évaluation de l'impact													
<b>Lancement de la démarche</b>															
<b>Pré projet</b>	Évaluation														
	Diagnostic														
<b>Projet</b>	Élaboration des axes du projet														
	Plan d'action														
<b>Rédaction finale du projet</b>															
<b>Validation par les instances</b>															
<b>Transmission à la Caf</b>															



**WWW.CSCJEANPAULCOSTE.COM**

217, AV JEAN-PAUL COSTE  
13100 AIX-EN-PROVENCE

**04 42 27 32 96**

**contact@cscjeanpaulcoste.com**

**Accueil et horaires d'ouverture au public  
(pour les démarches administratives)**

de 9h à 12h et de 14h à 18h  
sauf le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

